

Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
DREES

SÉRIE  
STATISTIQUES

**DOCUMENT  
DE  
TRAVAIL**



**Établissements et services  
pour adultes handicapés**  
Résultats de l'enquête ES 2006  
et séries chronologiques 1995 à 2006

**Tome 1 :  
les structures de travail protégé,  
de formation professionnelle et  
les services d'accompagnement**

Yara Makdessi  
avec la collaboration d'Alice Mainguéné  
n° 141 – janvier 2010

**Présentation de l'enquête  
« Établissements sociaux » (ES)**

## **Historique des enquêtes ES**

L'enquête établissements sociaux (ES) est réalisée par la DREES auprès des gestionnaires de structures sociales et médico-sociales pour enfants et adultes handicapés ou en difficulté sociale.

C'est une enquête exhaustive, lancée pour la première fois en 1982. Renouvelée en 1983, elle a été ensuite bisannuelle jusqu'en 1997. L'enquête portant sur l'année 1997 est la dernière portant à la fois sur les champs « handicap » et « difficulté sociale » ; il est à noter que la clientèle décrite en 1997 est celle accueillie dans les structures pour personnes en difficulté sociale puisque l'enquête de 1995 avait collecté des données sur la clientèle des structures pour personnes handicapées. L'enquête suivante, ES2001, n'a concerné que les structures pour personnes handicapées. De même, ES2006 (collecte début 2007) porte sur le champ du handicap.

Parallèlement, les structures pour personnes en difficulté sociale ont été enquêtées par ES2004, et plus récemment ES2008.

Un rythme quadriennal est maintenant adopté distinctement pour chacune des deux enquêtes ES-handicap et ES-difficulté sociale.

L'objectif de cette collecte régulière est de dresser un bilan de l'activité desdites structures, de décrire les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que le profil des personnes qui y sont accueillies.

Ces informations constituent un outil précieux d'aide à la planification des places dans les structures médico-sociales (par l'État, les collectivités locales, les structures gestionnaires, etc.) en décrivant, au moins quantitativement, les moyens mis en œuvre et les besoins couverts par ce système de prise en charge.

## **Champs des enquêtes ES**

Les enquêtes ES couvrent le territoire de la France métropolitaine et les départements d'outre mer.

Les populations enquêtées :

- dans l'enquête ES - Handicap les populations accueillies dans les établissements et services pour personnes handicapées.
- dans l'enquête ES - Difficulté Sociale les populations accueillies dans les établissements et services pour personnes en difficulté sociale.

## **Organisation de la collecte des données**

Ces enquêtes sont réalisées par voie postale. Le repérage des structures à enquêter s'effectue à partir d'une extraction du Fichier national des établissements sanitaires et sociaux du ministère en charge de la Santé (FINESS) mis à jour par les DRASS. Certaines informations sont saisies a priori à partir des éléments fournis par le fichier FINESS et éventuellement

corrigées par les structures (la capacité d'accueil notamment). L'envoi est centralisé. Les structures adressent les questionnaires remplis aux directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS) qui effectuent les premiers contrôles puis renvoient les questionnaires à un organisme chargé de la saisie. Une fois le fichier saisi, il est renvoyé en DRASS où il est éventuellement corrigé, puis remonte à la DREES où sa qualité est contrôlée et où d'autres corrections peuvent être faites.

## **L'enquête ES 2006 - Handicap**

L'enquête ES2006 a recueilli des données concernant les établissements et services en direction des adultes et enfants handicapés. Si l'organisation du questionnaire est identique à l'enquête précédente portant sur le même champ (ES2001), certaines modifications ont toutefois été opérées :

Les entreprises adaptées (ex-ateliers protégés depuis la loi du 11 février 2005) ne font plus partie du champ d'ES2006 alors qu'elles l'étaient auparavant. Si les ateliers protégés faisaient partie de l'ensemble des structures médico-sociales, les entreprises adaptées s'inscrivent quant à elles désormais dans le monde de l'entreprise ordinaire.

Par ailleurs, de nouvelles structures sont prises en compte en 2006 : il s'agit des services d'accompagnement à la vie sociale, des centres de préorientation, des foyers d'accueil polyvalent, des établissements expérimentaux et des établissements d'accueil temporaire.

Certaines questions ont été rajoutées et d'autres supprimées ou modifiées dans le questionnaire d'enquête d'ES2006, à la suite des décisions du comité de pilotage de l'enquête. Ces changements seront au fur et à mesure mentionnés dans le document dans les parties concernées. Le questionnaire complet se trouve en annexe.

## **Précautions méthodologiques**

### ***Représentativité des données départementales***

Les données présentées dans ce document sont pondérées afin de tenir compte des structures non répondantes. La pondération appliquée est calculée au niveau national de façon à respecter, pour chaque type de structure, le nombre et les capacités installées de l'ensemble des structures répondantes et non répondantes (voir Annexe 2). Ces données de codage sont issues d'un travail de vérification et de correction mené par les DRASS à la fin de la collecte sur les capacités installées dans chaque structure relevant de leur territoire. Elles permettent ainsi de calculer les taux d'équipements départementaux et régionaux de chaque type de structure. Ces taux sont les seules données qui peuvent être présentées à ces niveaux géographiques. Les informations plus détaillées sur l'activité, la clientèle ou le personnel présentées dans le document de travail sont une bonne estimation au niveau national. En revanche, la pondération n'est pas pertinente pour une déclinaison au niveau régional et départemental, chaque DRASS appliquant ses propres redressements.

## *Un bon taux de réponse en 2006*

Le taux de réponse sur l'ensemble des structures pour adultes est de 89 %, représentatifs de 91 % des places. Il est à plus de 92 % pour les ESAT et les CRP, et le taux le plus faible est observé dans les services d'accompagnement (84,8 %).

Libellé de la catégorie	Nomenclature FINESS	Taux de réponse (en %)	
		Nombre structures	Nombre de places
Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	246	92,4	93,0
Centres de rééducation professionnelle (CRP)	249	93,5	95,8
Centres de préorientation pour adultes handicapés	198	89,9	84,1
Foyers occupationnels ou foyers de vie pour adultes handicapés	382	88,4	89,8
Foyers d'hébergement pour adultes handicapés	252	88,5	88,2
Foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés	253	91,9	88,5
Maisons d'accueil spécialisées (MAS)	255	90,7	91,5
Foyers d'accueil médicalisés pour adultes handicapés (FAM)	437	87,5	89,7
Établissements expérimentaux pour adultes handicapés	379	85,8	82,7
Établissements d'accueil temporaire d'adultes handicapés	395	70,0	68,7
Services d'accompagnement pour adultes handicapés	446	84,8	86,7
<i>Établissements pour adultes handicapés</i>		<i>89,1</i>	<i>90,7</i>

## *Comparabilité d'ES2006 avec les enquêtes précédentes*

Une mise en comparaison des données d'ES2006 avec les deux enquêtes précédentes ES2001 et ES1995 est proposée dans le document lorsque les nomenclatures n'ont pas subi de modifications. Cela a permis de mettre en chiffres certaines évolutions sur la dernière décennie 1995-2006 pour les activités des structures et le personnel ainsi que pour la clientèle.

Ce sont les données de l'enquête ES1995 qui ont été utilisées plutôt que celles d'ES1997 car cette dernière avait enquêté la clientèle des structures accueillant des populations en situation sociale difficile ; la clientèle souffrant de handicaps ayant été enquêtée deux ans auparavant par ES1995.

Les données relatives aux **services d'accompagnement à la vie sociale** ne portent, dans ce document, que sur l'enquête 2006. Avant 2006 la collecte des données de ces structures était incomplète et non exhaustive.

**Le statut du personnel dans les structures enquêtées.** Ce champ a été modifié entre l'enquête de 2001 et 2006. Le terme « statut » ne recouvre pas les mêmes informations en 2001 et en 2006, rendant impossible toute comparaison des deux enquêtes sur cette question.

En 2001, il était demandé aux structures de décrire les champs suivants :

- le statut du personnel, en distinguant le personnel statutaire (type de fonction publique, type de convention collective, etc.) et le personnel non statutaire (contrats emploi solidarité, autres contrats aidés et emplois jeunes).
- et le type d'accord 35h qui correspondait aux modalités de récupération du temps de travail (établissements ayant signé un accord avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002)

En 2006, les modifications suivantes ont été adoptées par le comité de pilotage :

- le type d'accord 35h n'est plus pris en compte dans le questionnaire, car ne semblait plus nécessaire
- un nouveau champ « Statut et type de contrat » est introduit avec des modalités permettant notamment de distinguer les contrats à durée indéterminée (CDI) et ceux à durée déterminée (CDD), mais aussi de mieux identifier les contrats aidés. Trois types de réponse sont ainsi proposées : pour la fonction publique (distinguant les titulaires, stagiaire ou fonctionnaire-élève et contractuel / vacataire / auxiliaire), les conventions collectives ou autres accords (CDI, CDD, vacation, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et enfin les contrats aidés (contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi, autre contrat aidé). Les stagiaires sont exclus de la description du personnel, en revanche l'information de savoir si l'établissement accueille des stagiaires est recueillie par ailleurs dans la partie décrivant l'activité de l'établissement (fiche 2, voir modèle de questionnaire en annexe de ce document).
- Un autre champ nouveau est celui de « Fonction publique ou convention » qui distingue la fonction publique (Titre II, Titre III et Titre IV), les conventions collectives (les différents types) et une catégorie Autre (qui regroupe les accords d'établissement, ceux qui n'ont pas d'accord d'établissement ni de convention collective et les congréganistes non salariés).

## **Organisation du document de travail**

Le présent document porte exclusivement sur les structures assurant de l'accueil de personnes adultes handicapées. Ces structures sont regroupées en trois parties dans le document sous forme de deux tomes :

→ Dans le tome 1 sont présentées :

- les catégories de travail protégé et de formation professionnelle : les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT centre d'aide par le travail), les centres de rééducation professionnelle (CRP) et les centres de préorientation
- et les services d'accompagnement à la vie sociale qui concernent l'ensemble des services en direction des adultes handicapés : les SAVS, les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et les autres services.

→ Dans le tome 2 sont décrites les structures de soins et d'hébergement : les foyers d'hébergement pour adultes handicapés, les foyers occupationnels et foyers de vie, les établissements expérimentaux, les foyers d'accueil polyvalents, les établissements d'accueil temporaire, les maisons d'accueil spécialisées et les foyers d'accueil médicalisés.

Une première partie (dans le tome 1) donne des résultats globaux sur l'ensemble des structures pour adultes enquêtées. Ensuite, un chapitre spécifique détaille les données concernant chaque type de structure (tomes 1 & 2).

**Données globales sur l'ensemble  
des structures pour adultes handicapés**

## Caractéristiques des structures pour adultes handicapés enquêtées en 2006

### Caractéristiques générales des structures enquêtées en 2006

Les données du tableau 1 ne sont pas comparables avec les enquêtes ES précédentes, étant donné que le type de structures couvertes n'est pas identique. Le champ de l'enquête en 2006 est modifié ainsi : les entreprises adaptées (ex-ateliers protégés) ne sont plus enquêtées ; les services d'accompagnement, les centres de pré-orientation, les foyers d'accueil polyvalent, les établissements expérimentaux et les établissements d'accueil temporaire font quant à eux partie des nouvelles catégories enquêtées.

En revanche, lorsque le type de structure est précisé, la comparaison devient possible (voir plus loin la partie concernant les évolutions entre l'enquête de 1997 et celle de 2006).

Tableau I- 1. Caractéristiques générales des structures pour adultes handicapés. Situation en 2006

	Établissements	Services*	Ensemble
Nombre de structures	5 387	719	6 106
Nombre de places installées	241 515	27 123	268 638
Nombre de personnes prises en charge **	240 300	27 286	267 586
Nombre d'entrées (12 derniers mois)	34 811	6 253	41 064
Nombre de sorties (12 derniers mois)	26 695	4 393	31 088

\* La catégorie « services » regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

\*\* Ces chiffres peuvent contenir des **doubles comptes** ; une même personne peut être à la fois en foyer d'hébergement et en établissement de travail protégé ou de rééducation professionnelle. Il s'agit donc de chiffres sur les prises en charge et non sur le nombre total de personnes accueillies.

**Champ** : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Sources** : Données FINESS et données d'enquête corrigées par les DRASS.

Tableau I- 2. Distribution des structures, du nombre de places installées et du nombre de personnes accueillies, selon le type de structure, estimations au 31 décembre 2006

Type de structures pour adultes handicapés	Nombre de structures	Nombre de places installées	Nombre de personnes accueillies **
<b>Travail protégé</b>			
Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)	1 443	107 985	109 211
<b>Formation professionnelle</b>			
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	92	9 833	8 035
Centre de pré orientation pour adultes	28	656	506
<b>Hébergement</b>			
Foyer occupationnel et foyer de vie	1 407	42 944	43 225
Foyer d'hébergement	1 204	38 526	37 618
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	484	19 622	19 458
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM ex-FDT)	465	13 622	13 518
Etablissement expérimental	155	3 994	4 340
Foyer d'accueil polyvalent	99	4 151	4 089
Etablissement d'accueil temporaire	10	182	300
<b>Accompagnement à la vie sociale</b>			
Service d'accompagnement à la vie sociale *	719	27 123	27 286
<b>Total</b>	<b>6 106</b>	<b>268 638</b>	

\* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

\*\* Le total n'est pas calculé du fait des doubles comptes possibles (cf. remarque en tableau 1).

**Champ** : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Sources** : Données FINESS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS.



**Tableau I- 3. Distribution du nombre d'entrées et de sorties au cours de l'année 2006 dans les structures pour adultes handicapés, selon le type de structure**

Type de structures pour adultes handicapés	Nombre d'entrées (12 derniers mois)	Nombre de sorties (12 derniers mois)
<b>Travail protégé</b>		
Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)	8 404	6 030
<b>Formation professionnelle</b>		
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	8 628	7 793
Centre de pré orientation pour adultes	2 152	1 996
<b>Hébergement</b>		
Foyer occupationnel et foyer de vie	4 604	3 423
Foyer d'hébergement	4 128	3 229
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	2 481	1 535
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM ex-FDT)	1 884	994
Etablissement expérimental	1 496	1 049
Foyer d'accueil polyvalent	436	275
Etablissement d'accueil temporaire	598	370
<b>Accompagnement à la vie sociale</b>		
Service d'accompagnement à la vie sociale *	6 253	4 393

\* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

**Champ** : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

## *Répartition départementale de l'équipement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 4. Répartition régionale et départementale du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants, au 31 décembre 2006.**

Région	Département	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
<b>42 Alsace</b>	67 Bas-Rhin	3 723	611 260	6,1
	68 Haut-Rhin	4 125	407 116	10,1
		<b>7 848</b>	<b>1 018 376</b>	<b>7,7</b>
<b>72 Aquitaine</b>	24 Dordogne	2 961	199 696	14,8
	33 Gironde	4 819	774 795	6,2
	40 Landes	1 438	187 478	7,7
	47 Lot-et-Garonne	1 462	161 922	9,0
	64 Pyrénées-Atlantiques	4 321	334 564	12,9
	<b>15 001</b>	<b>1 658 455</b>	<b>9,0</b>	
<b>83 Auvergne</b>	3 Allier	1 559	172 370	9,0
	15 Cantal	952	76 580	12,4
	43 Haute-Loire	1 156	112 327	10,3
	63 Puy-de-Dôme	3 029	340 422	8,9
	<b>6 696</b>	<b>701 699</b>	<b>9,5</b>	
<b>25 Basse-Normandie</b>	14 Calvados	3 741	358 997	10,4
	50 Manche	2 879	249 650	11,5
	61 Orne	1 771	147 448	12,0
	<b>8 391</b>	<b>756 095</b>	<b>11,1</b>	
<b>26 Bourgogne</b>	21 Côte-d'Or	2 368	281 908	8,4
	58 Nièvre	1 315	109 669	12,0
	71 Saône-et-Loire	2 867	278 231	10,3
	89 Yonne	1 942	173 751	11,2
	<b>8 492</b>	<b>843 559</b>	<b>10,1</b>	
<b>53 Bretagne</b>	22 Côtes-d'Armor	2 955	284 964	10,4
	29 Finistère	4 419	459 973	9,6
	35 Ille-et-Vilaine	5 046	522 631	9,7
	56 Morbihan	3 121	361 563	8,6
	<b>15 541</b>	<b>1 629 131</b>	<b>9,5</b>	
<b>24 Centre</b>	18 Cher	1 494	160 933	9,3
	28 Eure-et-Loir	1 764	224 393	7,9
	36 Indre	1 103	116 561	9,5
	37 Indre-et-Loire	3 133	307 692	10,2
	41 Loir-et-Cher	1 622	165 629	9,8
	45 Loiret	2 633	344 864	7,6
	<b>11 749</b>	<b>1 320 072</b>	<b>8,9</b>	
<b>21 Champagne-Ardenne</b>	8 Ardennes	1 107	150 418	7,4
	10 Aube	1 248	158 814	7,9
	51 Marne	2 623	311 299	8,4
	52 Haute-Marne	884	96 639	9,1
	<b>5 862</b>	<b>717 170</b>	<b>8,2</b>	
<b>94 Corse</b>	2A Corse-du-Sud	316	72 728	4,3
	2B Haute-Corse	294	85 684	3,4
	<b>610</b>	<b>158 412</b>	<b>3,9</b>	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
<b>43 Franche-Comté</b>	25 Doubs	2 637	280 770	9,4
	39 Jura	1 345	131 821	10,2
	70 Haute-Saône	1 170	123 695	9,5
	90 Territoire de Belfort	547	77 826	7,0
		<b>5 699</b>	<b>614 112</b>	<b>9,3</b>
<b>23 Haute-Normandie</b>	27 Eure	2 504	305 126	8,2
	76 Seine-Maritime	5 537	667 442	8,3
		<b>8 041</b>	<b>972 568</b>	<b>8,3</b>
<b>11 Île-de-France</b>	75 Paris	5 142	1 347 807	3,8
	77 Seine-et-Marne	4 235	723 079	5,9
	78 Yvelines	4 633	770 476	6,0
	91 Essonne	4 175	672 659	6,2
	92 Hauts-de-Seine	4 224	892 870	4,7
	93 Seine-Saint-Denis	3 381	855 437	4,0
	94 Val-de-Marne	3 966	745 204	5,3
	95 Val-d'Oise	3 406	652 939	5,2
	<b>33 162</b>	<b>6 660 471</b>	<b>5,0</b>	
<b>91 Languedoc-Roussillon</b>	11 Aude	1 995	172 914	11,5
	30 Gard	2 281	357 221	6,4
	34 Hérault	4 359	533 809	8,2
	48 Lozère	1 991	39 717	50,1
	66 Pyrénées-Orientales	1 595	216 478	7,4
	<b>12 221</b>	<b>1 320 139</b>	<b>9,3</b>	
<b>74 Limousin</b>	19 Corrèze	2 377	122 252	19,4
	23 Creuse	970	59 797	16,2
	87 Haute-Vienne	2 251	193 728	11,6
	<b>5 598</b>	<b>375 777</b>	<b>14,9</b>	
<b>41 Lorraine</b>	54 Meurthe-et-Moselle	3 709	397 483	9,3
	55 Meuse	821	102 156	8,0
	57 Moselle	4 178	577 921	7,2
	88 Vosges	1 569	198 655	7,9
	<b>10 277</b>	<b>1 276 215</b>	<b>8,1</b>	
<b>73 Midi-Pyrénées</b>	9 Ariège	804	74 041	10,9
	12 Aveyron	1 501	136 180	11,0
	31 Haute-Garonne	5 033	686 393	7,3
	32 Gers	1 122	90 144	12,4
	46 Lot	843	83 594	10,1
	65 Hautes-Pyrénées	1 546	115 881	13,3
	81 Tarn	2 016	184 385	10,9
82 Tarn-et-Garonne	1 204	117 785	10,2	
	<b>14 069</b>	<b>1 488 403</b>	<b>9,5</b>	
<b>31 Nord-Pas-de-Calais</b>	59 Nord	12 298	1 394 958	8,8
	62 Pas-de-Calais	7 598	777 334	9,8
	<b>19 896</b>	<b>2 172 292</b>	<b>9,2</b>	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	44 Loire-Atlantique	5 198	675 658	7,7
	49 Maine-et-Loire	3 259	405 267	8,0
	53 Mayenne	1 942	153 430	12,7
	72 Sarthe	2 754	288 585	9,5
	85 Vendée	2 620	310 069	8,4
<b>52 Pays de la Loire</b>		<b>15 773</b>	<b>1 833 009</b>	<b>8,6</b>
<b>22 Picardie</b>	2 Aisne	2 966	282 656	10,5
	60 Oise	3 142	439 555	7,1
	80 Somme	2 854	304 318	9,4
		<b>8 962</b>	<b>1 026 529</b>	<b>8,7</b>
<b>54 Poitou-Charentes</b>	16 Charente	1 417	179 461	7,9
	17 Charente-Maritime	2 587	304 682	8,5
	79 Deux-Sèvres	1 944	186 318	10,4
	86 Vienne	2 291	223 800	10,2
		<b>8 239</b>	<b>894 261</b>	<b>9,2</b>
<b>93 Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	4 Alpes-de-Haute-Provence	677	77 978	8,7
	5 Hautes-Alpes	937	68 175	13,7
	6 Alpes-Maritimes	3 308	547 251	6,0
	13 Bouches-du-Rhône	6 360	1 039 819	6,1
	83 Var	2 710	497 879	5,4
	84 Vaucluse	1 723	278 432	6,2
		<b>15 715</b>	<b>2 509 534</b>	<b>6,3</b>
<b>82 Rhône-Alpes</b>	1 Ain	2 642	308 539	8,6
	7 Ardèche	1 576	156 129	10,1
	26 Drôme	2 653	243 758	10,9
	38 Isère	4 956	641 642	7,7
	42 Loire	3 682	381 721	9,6
	69 Rhône	7 643	922 514	8,3
	73 Savoie	1 698	219 367	7,7
	74 Haute-Savoie	2 847	391 127	7,3
		<b>27 697</b>	<b>3 264 797</b>	<b>8,5</b>
<b>France métropolitaine</b>		<b>265 539</b>	<b>33 211 076</b>	<b>8,0</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>		<b>3 079</b>	<b>953 571</b>	<b>3,2</b>
<b>France entière</b>		<b>268 618</b>	<b>34 164 647</b>	<b>7,9</b>

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS.

### *Les sections accueillant des personnes handicapées vieillissantes en 2006*

Dans l'enquête ES2006, une question a porté sur l'existence éventuelle d'une section consacrée aux populations handicapées vieillissantes accueillies dans les structures. La question a été formulée ainsi : « Une ou plusieurs sections de votre établissements ou de votre service ont-elles été créées en vue d'accueillir des personnes handicapées vieillissantes ? », appelant une réponse de type oui / non. L'objectif de cette question étant de repérer les établissements qui disposent d'une section dédiée spécifiquement à l'accueil des personnes

handicapées « vieillissantes », laquelle est en principe inscrite dans leur projet d'établissement. Il est à noter qu'aucune instruction sur l'âge des personnes n'avait été précisée.

**Tableau I- 5. Structures accueillant une section pour personnes handicapées vieillissantes, selon le type d'établissement ou du service**

Type de structures pour adultes handicapés	Structures ayant déclaré une section pour personnes handicapées vieillissantes	
	Nombre	En % des structures
<b>Travail protégé</b>		
Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)	89	6
<b>Formation professionnelle</b>		
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	--	--
Centre de pré orientation pour adultes	--	--
<b>Hébergement</b>		
Foyer occupationnel et foyer de vie	224	16
Foyer d'hébergement	128	11
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	33	7
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM ex-FDT)	74	16
Etablissement expérimental	22	14
Foyer d'accueil polyvalent	19	19
Etablissement d'accueil temporaire	2	16
<b>Accompagnement à la vie sociale</b>		
Service d'accompagnement à la vie sociale*	65	9

\* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

**Lecture :** Sur 100 ESAT, 6 ont déclaré avoir une section spécifique pour personnes handicapées vieillissantes.

**Champ :** Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Source:** Enquête DREES, ES2006.

### ***Modalités d'accueil, types d'agréments de clientèle et types d'interventions en 2006.***

Les capacités par modalité d'accueil, agrément clientèle et type d'intervention sont différemment repérées en 2006 par rapport aux enquêtes précédentes. Avant 2006, ces champs du questionnaire étaient pré-remplis à partir des données fournies dans le répertoire FINESS. En 2006, il est demandé aux gestionnaires des établissements et services de remplir ces champs à partir d'une nomenclature spécifiquement proposée pour ES2006. Bien que cette nomenclature s'inspire largement de FINESS, elle est bien plus synthétique, et par conséquent, les comparaisons entre différentes enquêtes sont moins systématiques.

Les trois tableaux suivants décrivent la répartition des places selon la modalité d'accueil, le type d'agrément de clientèle et le type d'intervention. Ces différentes informations sont détaillées plus loin dans le document pour chaque type de structure.

**Tableau I- 6. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les établissements et services pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2006**

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	102 692	38,2
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	10 443	3,9
Accueil temporaire	1 557	0,6
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	123 466	46,0
Accueil familial	404	0,2
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	24 946	9,3
Autre	4 996	1,9
<b>Total répondants</b>	<b>268 504</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>268 638</b>	

**Champ :** Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Source :** Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 7. Répartition des places selon les agréments de clientèle dans établissements et services pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2006**

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	117 236	43,7
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	12 362	4,6
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	77 922	29,1
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	3 516	1,3
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	17 250	6,4
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	3 800	1,4
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	3 056	1,1
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	1 241	0,5
Polyhandicapés	20 701	7,7
Autres	11 006	4,1
<b>Total répondants</b>	<b>268 090</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>268 638</b>	

**Champ :** Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Source :** Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 8. Répartition des places selon le type d'intervention dans les établissements et services pour adultes handicapés - Situation au 31 décembre 2006**

Type d'intervention	Nombre de places	Pourcentage
Activités occupationnelles non médicalisées (type foyer de vie, service d'accueil de jour...)	43 299	16,1
Aide par le travail (ESAT)	110 278	41,1
Section d'adaptation spécialisée (SAS) ou activités occupationnelles à temps partiel pour travailleurs en ESAT	1 458	0,5
Orientation et formation professionnelle (type CRP ou centre de pré-orientation)	10 546	3,9
Hébergement seul (type foyer d'hébergement éclaté ou regroupé)	37 518	14,0
Accueil médicalisé (type MAS/FAM)	34 358	12,8
Accompagnement médico-social (type SAMSAH)	2 984	1,1
Accompagnement à la vie sociale non médicalisé (type SAVS)	26 294	9,8
Autre type d'intervention	1 873	0,7
<b>Total répondants</b>	<b>268 608</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>268 638</b>	

**Champ :** Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Source:** Enquête DREES, ES2006.

### *Caractéristiques du personnel des structures pour adultes handicapés en 2006*

Le taux d'encadrement est obtenu par un calcul rapportant les effectifs du personnel en équivalent temps plein (ETP) sur le nombre de places installées (Tableau 9). Le résultat est exprimé en nombre de personnel encadrant pour 100 places.

**Tableau I- 9. Distribution du personnel (effectifs et équivalent temps plein, ETP) et taux d'encadrement pour 100 places, selon le type de structure. Situation en 2006**

Type de structures pour adultes handicapés	Personnel en effectifs	Personnel en ETP	Taux d'encadrement pour 100 places
<b>Travail protégé</b>			
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	29 205	23 517	21,8
<b>Formation professionnelle</b>			
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	4 470	3 652	37,1
Centre de pré orientation pour adultes	663	268	40,8
<b>Hébergement</b>			
Foyer occupationnel et foyer de vie	36 862	28 954	67,4
Foyer d'hébergement	23 820	17 217	44,7
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	28 190	23 555	120,0
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM ex-FDT)	18 466	14 473	106,2
Établissement expérimental	1 584	1 006	25,2
Foyer d'accueil polyvalent	3 280	2 779	66,9
Établissement d'accueil temporaire	183	155	85,2
<b>Accompagnement à la vie sociale</b>			
Service d'accompagnement à la vie sociale *	5 623	3 408	12,6

\* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

**Champ :** Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Source:** Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 10. Distribution des effectifs du personnel et des équivalents temps plein (ETP), selon la fonction principale exercée (agrégées et détaillées). Situation au 31 décembre 2006**

Fonction principale exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>20 116</b>	<b>12 202,6</b>
Directeur	4 488	2 637,9
Médecin directeur	65	37,3
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2 385	1 622,1
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	9 479	5 698,4
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	3 699	2 206,9
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>29 589</b>	<b>21 671,3</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	14 366	10 388,1
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	6 550	4 792,8
Autre personnel des services généraux	8 673	6 490,4
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>6 194</b>	<b>4 995,0</b>
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	430	353,9
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	214	200,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	152	143,3
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	783	736,3
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	81	54,6
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	29	27,5
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	103	82,2
Chef de service éducatif	3 002	2 348,5
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	267	202,4
Cadre infirmier psychiatrique	69	49,3
Autre cadre de service pédagogique et social	156	109,5
Autre cadre de service paramédical	81	56,6
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	150	76,3
Autre personnel d'encadrement	677	554,5
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>64 870</b>	<b>57 912,7</b>
<i>Enseignement</i>		
Éducateur scolaire	61	39,8
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	16	13,4
Instituteur et professeur des écoles	56	41,7
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	132	91,2
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	673	570,3
Moniteur EPS et éducateur sportif	578	335,0
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	3	2,3
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	7	3,6
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	1 461	1 384,8
Éducateur technique	635	565,7
Moniteur d'atelier	12 734	12 012,1
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	8 006	7 114,0
Moniteur éducateur	9 188	8 237,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	48	38,9
Aide-médoco-psychologique	23 734	21 750,3
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	994	480,9
Moniteur d'enseignement ménager	8	7,6
Conseiller en économie sociale et familiale	797	621,9
Assistante familiale ou maternelle	72	64,1
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	562	386,4
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	664	561,8
Instructeur de locomotion	14	8,6
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	38	31,4
Animateur social	1 424	1 156,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2 943	2 380,5



Fonction principale exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	13	7,7
Interprète en langue des signes	7	4,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	2	1,6
<b>Personnel médical</b>	<b>3 002</b>	<b>504,8</b>
Psychiatre	1 602	233,5
Pédiatre	19	2,6
Médecin en rééducation fonctionnelle	215	37,6
Autre spécialiste	172	32,9
Médecin généraliste	994	198,2
<b>Psychologue et personnel paramédical</b>	<b>23 532</b>	<b>17 245,1</b>
Psychologue	3 612	1 208,9
Infirmier DE et autorisé	4 829	3 455,4
Infirmier psychiatrique	452	378,7
Puéricultrice	7	1,8
Masseur kinésithérapeute	592	312,2
Ergothérapeute	856	530,2
Orthophoniste	126	39,2
Audio prothésiste	--	--
Orthoptiste	19	9,8
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	943	464,9
Aide-soignant	10 156	9 254,0
Auxiliaire de puériculture	157	147,6
Autre personnel paramédical	1 783	1 442,4
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>4 679</b>	<b>4 125,0</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	218	180,3
En attente de formation de moniteurs éducateurs	237	199,8
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	1 089	941,9
En formation d'éducateurs spécialisés	327	286,6
En formation de moniteurs éducateurs	253	236,3
En formation d'aides médico-psychologiques	1 657	1 528,7
Autre personnel en formation ou en attente de formation	898	751,4
<b>Total</b>	<b>151 982</b>	<b>118 656,5</b>

**Champ** : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

**Remarque** : Les taux d'encadrement par type de fonction exercée sont calculés dans les chapitres spécifiques à chaque type d'établissement.

**Source**: Enquête DREES, ES2006.

La question sur le diplôme n'est posée que lorsque la fonction principale exercée est une des suivantes : directeur, chef de service éducatif, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants, aide médico-psychologique et animateur social.

Trois nomenclatures spécifiques sont proposées : une pour les directeurs et chefs de service éducatif, une deuxième pour les moniteurs éducateurs de jeunes enfants ou moniteurs de jardin d'enfants et aides médico-psychologiques, et une dernière pour les animateurs sociaux.

**Tableau I- 11. Distribution des effectifs du personnel et des équivalents temps plein (ETP), selon le diplôme ou corps statutaire. Situation au 31 décembre 2006**

Diplôme ou corps statutaire, selon la fonction exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
<b>Directeurs et chefs de service éducatifs</b>		
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale - CAFDES	2 077	1 158,0
Corps des directeurs des établissements sociaux (pour les personnels de la fonction publique uniquement)	97	45,1
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - CAFERUIS	292	228,4
Diplôme supérieur de travail social - DSTS	323	224,3
Autre diplôme de niveau I ou II	2 089	1 403,6
Diplôme de niveau III	1 489	1 089,3
Autre diplôme (niveau IV ou V)	228	155,4
Aucun diplôme	103	71,7
<b>Effectif répondants</b>	<b>6 698</b>	<b>4 375,9</b>
<b>Effectif total</b>	<b>7 431</b>	<b>4 919,4</b>
<b>Animateurs sociaux</b>		
Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation - DEFA	232	189,9
DUT carrière sociale option « animation sociale et socioculturelle »	102	86,2
Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse - BEATEP ou Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - BPJEPS	196	165,3
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	280	220,8
Aucun diplôme ou brevet relatif à l'animation	199	163,9
<b>Effectif répondants</b>	<b>1 010</b>	<b>826,1</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 393</b>	<b>1 131,9</b>
<b>Éducateurs spécialisés, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateurs et aides médico-psychologiques</b>		
Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé	7 276	6 483,6
Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants	158	135,3
Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur	8 052	7 215,0
Certificat d'aptitude à la fonction d'aide médico-psychologique (ex-CAFAMP)	21 393	19 736,0
Autre diplôme	1 610	1 419,6
Aucun diplôme	1 177	980,5
<b>Effectif répondants</b>	<b>39 666</b>	<b>35 970,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>40 871</b>	<b>37 048,5</b>

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

### *Les bénévoles dans les structures pour adultes handicapés en 2006*

La question sur les personnes bénévoles qui interviennent dans les structures enquêtées auprès des adultes handicapés recueille une information binaire sur la présence ou non d'au moins un bénévole.

**Tableau I- 12. Répartition des structures ayant déclaré accueillir des bénévoles, selon le type de structure pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2006**

Type de structures pour adultes handicapés	Structures ayant déclaré accueillir des bénévoles	
	Nombre	Pourcentage
<b>Travail protégé</b>		
Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)	164	11,4
<b>Formation professionnelle</b>		
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	8	8,7
Centre de pré orientation pour adultes	2	7,1
<b>Hébergement</b>		
Foyer occupationnel et foyer de vie	340	24,2
Foyer d'hébergement	161	13,4
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	113	23,3
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM ex-FDT)	131	28,2
Etablissement expérimental	29	18,7
Foyer d'accueil polyvalent	28	28,3
Etablissement d'accueil temporaire	5	50,0
<b>Accompagnement à la vie sociale</b>		
Service d'accompagnement à la vie sociale *	86	12,0

\* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

Lecture : Sur 100 ESAT, 11,4 ont déclaré avoir des bénévoles qui interviennent auprès des personnes accueillies.

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Source: Enquête DREES, ES2006.

## Évolutions des structures pour adultes handicapés entre 1995 et 2006

**Tableau I- 13. Distribution des structures pour adultes handicapés selon leur type. Évolutions entre 1995 et 2006**

Type de structures pour adultes handicapés	Nombre de structures (au 31 décembre)			Évolution 1995-2006 (p. 100)
	1995	2001	2006	
<b>Travail protégé</b>				
Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)	1 284	1 419	1 443	+12,4
<b>Formation professionnelle</b>				
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	85	88	92	+8,2
Centre de pré orientation pour adultes	--	--	28	--
<b>Hébergement</b>				
Foyer occupationnel et foyer de vie	831	1 083	1 407	+69,3
Foyer d'hébergement	1 210	1 294	1 204	-0,5
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	249	360	484	+94,4
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM ex-FDT)	149	278	465	+212,1
Etablissement expérimental	--	--	155	--
Foyer d'accueil polyvalent	--	--	99	--
Etablissement d'accueil temporaire	--	--	10	--
<b>Accompagnement à la vie sociale</b>				
Service d'accompagnement à la vie sociale *	--	--	719	--

\* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

Champ : Établissements et services pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

**Tableau I- 14. Distribution du nombre de places installées dans les structures pour adultes handicapés, selon le type de structure. Évolutions entre 1995 et 2006**

Type de structures pour adultes handicapés	Nombre de places (au 31 décembre)			Évolution 1995-2006 (p. 100)
	1995	2001	2006	
<b>Travail protégé</b>				
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	83 666	98 566	107 985	+29,1
<b>Formation professionnelle</b>				
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	9 546	10 044	9 833	+3,0
Centre de pré orientation pour adultes	--	--	656	--
<b>Hébergement</b>				
Foyer occupationnel et foyer de vie	27 500	34 791	42 944	+56,2
Foyer d'hébergement	38 607	40 607	38 526	-0,2
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	10 193	14 482	19 622	+92,5
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM ex-FDT)	4 860	9 200	13 622	+180,3
Établissement expérimental	--	--	3 994	--
Foyer d'accueil polyvalent	--	--	4 151	--
Établissement d'accueil temporaire	--	--	182	--
<b>Accompagnement à la vie sociale</b>				
Service d'accompagnement à la vie sociale *	--	--	27 123	--

\* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.  
**Champ** : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.  
**Sources** : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001. Données FINESSE et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS.

**Tableau I- 15. Distribution du nombre de personnes présentes au 31 décembre dans les structures pour adultes handicapés, selon le type de structure. Évolutions entre 1995 et 2006**

Type de structures pour adultes handicapés	Nombre de personnes (au 31 décembre)			Évolution 1995-2006 (p. 100)
	1995	2001	2006	
<b>Travail protégé</b>				
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	83 956	96 651	109 211	+30,1
<b>Formation professionnelle</b>				
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	7 577	7 630	8 035	+6,0
Centre de pré orientation pour adultes	--	--	506	--
<b>Hébergement</b>				
Foyer occupationnel et foyer de vie	27 024	34 142	43 225	+60,0
Foyer d'hébergement	37 451	38 244	37 618	+0,4
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	10 093	14 037	19 458	+92,8
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM ex-FDT)	4 740	9 044	13 518	+185,2
Établissement expérimental	--	--	4 340	--
Foyer d'accueil polyvalent	--	--	4 089	--
Établissement d'accueil temporaire	--	--	300	--
<b>Accompagnement à la vie sociale</b>				
Service d'accompagnement à la vie sociale *	--	--	27 286	--

\* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.  
**Champ** : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.  
**Sources** : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

Les structures de travail protégé  
et de formation professionnelle :

**Les établissements et services d'aide par le travail  
(ESAT, ex-CAT)**

## **Présentation des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)**

### ***Définition***

Les ESAT (nommés CAT antérieurement à la loi du 2/01/2002) sont des établissements médico-sociaux qui accueillent, sur orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), des adultes handicapés ayant une capacité de travail inférieure à un tiers de la capacité normale et qui de ce fait ne peuvent momentanément ou durablement exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire.

Leur vocation est double :

- économique : ils ont une activité de production, créatrice d'une valeur ajoutée, redistribuée aux travailleurs handicapés sous forme de rémunération (la garantie de rémunération des travailleurs handicapés, GRTH) ;
- médico-social et éducatif : leur objectif est de rendre la personne handicapée plus apte à assurer une activité à caractère professionnel, plus autonome, plus responsable, par des actions de soutien personnalisées et individualisées.

Les personnes handicapées sont orientées en ESAT par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), située au sein de la maison départementale des personnes handicapées. Les personnes handicapées accueillies en ESAT n'ont pas le statut de salarié, n'ont pas de contrat de travail et ne peuvent donc pas être licenciées. Toutefois, certaines règles du droit du travail s'appliquent concernant la santé dans le cadre de la médecine du travail, l'hygiène et la sécurité.

Les personnes admises en ESAT peuvent exercer leur activité à temps plein ou à temps partiel au sein de l'établissement ou à l'extérieur de l'établissement, sous forme de mise à disposition collective (équipes de travailleurs encadrés) ou individuelle et nominative en entreprise du milieu ordinaire ou au sein de tout organisme ou collectivité publique.

Les travailleurs handicapés accueillis en ESAT perçoivent une rémunération garantie composée d'une part directement financée par l'ESAT et d'une part compensée par l'État au titre de l'aide au poste. En complément de la rémunération garantie que lui verse l'ESAT, le travailleur handicapé reçoit une allocation aux adultes handicapés (AAH) à taux différentiel. Certains travailleurs handicapés en ESAT disposent ainsi d'un montant de ressources nettes disponibles égal voire supérieur au SMIC net.

Après la journée de travail, les travailleurs handicapés ne sont plus pris en charge par l'ESAT. Un nombre important de ces travailleurs bénéficie alors d'une seconde prise en charge médico-sociale dans le cadre d'un foyer d'hébergement, et d'autres disposent d'un logement personnel. Ces prises en charge multiples ou successives sont à prendre en considération lors d'études se référant simultanément à plusieurs modes de prise en charge.

### ***Financement***

Les ESAT sont financés au titre de l'aide sociale de l'État, pour ce qui concerne les frais de fonctionnement. Par ailleurs, ces structures disposent d'un budget constitué par les revenus de l'activité économique des ateliers de production de biens et de services.

### ***Textes de référence***

Code de l'action sociale et des familles :

Article L. 312-1-I 5° a) ;

Articles L. 344-2 à L. 344-6

Article L. 314-4

Articles L. 243-4 à L. 243-6

Articles R. 243-5 et suivants et R. 344-6 et suivants

Articles D 243-14 et suivantes

Circulaire du 1<sup>er</sup> août 2008 relative aux ESAT et aux personnes handicapées accueillies.

## **Commentaires généraux des données ES2006 sur les ESAT**

Au 31 décembre 2006, 1 443 établissements et services d'aide par le travail disposent d'environ 108 000 places et emploient 23 500 équivalents temps plein.

### ***Activité***

Les taux de réponse des ESAT à l'enquête indiquent un bon niveau de participation des structures : 92 % des ESAT sollicités ont répondu à l'enquête. Ces structures répondantes rassemblent 93 % des places installées dans l'ensemble des ESAT.

Les tableaux détaillés par régions et départements sur les places installées en ESAT reposent sur les données de l'enquête et celles du répertoire FINESS corrigées par chaque DRASS concernée. Ils prennent en compte l'ensemble des ESAT, à la fois les répondants et les non répondants à l'enquête ES2006.

Les ESAT accueillent majoritairement les personnes en journée (externat). La moitié des places en ESAT sont agréées pour accueillir des personnes souffrant de déficience intellectuelle (53,8 %), et 32,8 % des places sont consacrées à l'accueil des déficients intellectuels et des déficients psychiques.

### ***Clientèle présente***

La comparaison des structures par âge des populations accueillies en ESAT en 1995 et en 2006 décrit un vieillissement net de la population : la part des 50 ans et plus passe ainsi d'environ 5 % en 1995 à 14 % en 2006. L'âge moyen des personnes accompagnées en ESAT est estimé à 37,5 ans fin 2006. Le temps de présence moyen pour cette même population s'élève à 12 ans fin 2006, contre 10 ans en 1995.

Le mode d'hébergement au moment de l'enquête en 2006 indique une répartition en trois profils : un tiers des personnes en ESAT est hébergé en foyer, un autre tiers habite chez la famille et un dernier tiers vit dans son propre logement. C'est cette dernière catégorie qui a connu une augmentation non négligeable par rapport à 1995 (20,7 % des personnes en ESAT habitaient dans leur logement) en défaveur des deux autres modes d'hébergement qui ont légèrement régressé.

Fin 2006, la majorité des personnes travaillant en ESAT sont à temps plein (88 %), et seulement 11 % sont à temps partiel. La nomenclature des modes d'hébergement ayant sensiblement changé entre les différentes enquêtes, seules sont présentées dans le document les données de 2006.

### *Clientèle sortie*

L'âge moyen des personnes sorties des ESAT au cours de l'année 2006 est de 39,6 ans pour les hommes et 41 ans pour les femmes.

Les personnes sorties des ESAT au cours de 2006 sont environ 26 % à avoir une activité professionnelle après leur sortie (dont la moitié en ESAT). Les autres sont réorientées ainsi : 18 % vers un foyer de vie / foyer occupationnel ou accueil de jour, 17 % retournent au domicile (probablement parental) sans activité et sans prise en charge ; pour 12 % la situation n'est pas connue. Enfin, l'enquête compte 4,6 % de décès parmi l'ensemble des sortants.

Pour les activités des sortants des ESAT (activités avant et après la sortie), les changements dans la nomenclature entre 2001 et 2006 ne permettent pas d'établir des comparaisons.

### *Le personnel*

Le personnel travaille dans le même ESAT depuis en moyenne 10 ans. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les moniteurs d'ateliers (47 % de l'ensemble des ETP), suivis des agents administratifs et personnel de bureau (8 %). La nomenclature des fonctions exercées a été modifiée entre 2001 et 2006. Par conséquent, la comparaison de ces données n'est pas établie.

Le taux d'encadrement dans les ESAT est estimé à deux personnels pour dix places installées (22 % fin 2006).

La majorité du personnel est en contrat à durée indéterminée (88 %). Les contrats relèvent de la convention collective nationale de 1966 (78 % des ETP), et dans une moindre mesure de la convention collective nationale de 1951 (12 %).



## Activité des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)

### *Caractéristiques générales des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) et leur évolution entre 1995 et 2006*

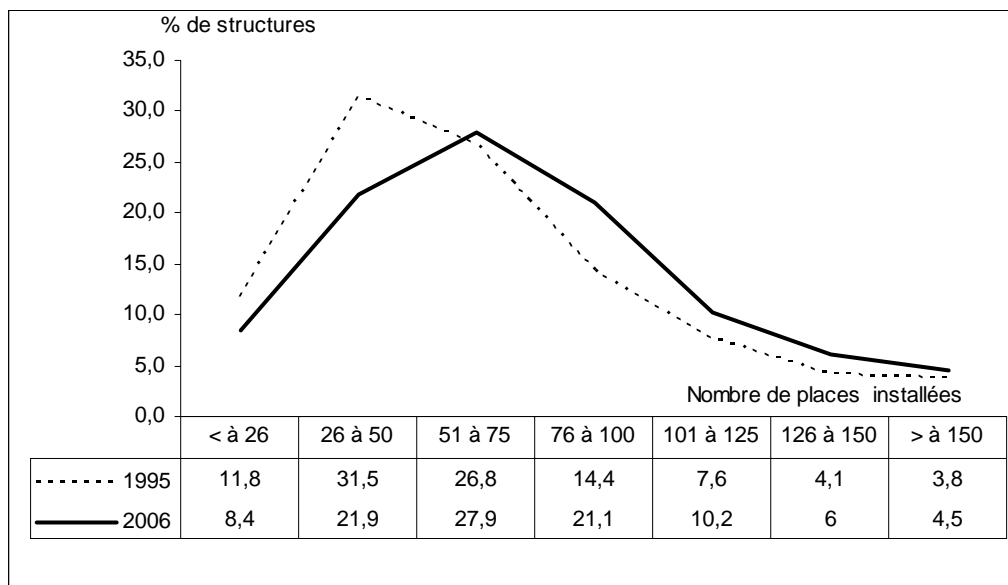
**Tableau I- 16. Caractéristiques des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT). Situation au 31 décembre 1995, 2001 et 2006**

Caractéristiques	ES 1995	ES 2001	ES 2006	Évolution 1995-2006 (p. 100)
Nombre de structures au 31 décembre	1 284	1 419	1 443	+12,4
Nombre de places installées au 31 décembre	83 666	98 566	107 985	+29,1
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	83 956	96 651	109 211	+30,1
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	6 830	6 345	8 404	+23,0
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	4 344	4 559	6 030	+38,8

**Champ :** ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.

**Sources :** Enquêtes DREES, ES1995, ES2001 et ES2006.

**Figure I- 1. Répartition des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2006**



**Champ :** ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.

**Sources :** Enquêtes DREES, ES1995 et ES2006.

**Répartition régionale et départementale des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)**

**Tableau I- 17. Répartition régionale du nombre d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT), du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de 20-59 ans. Situation au 31 décembre 2006**

Région	Nombre de structures	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	38	2983	1 018 376	2,9
72 Aquitaine	72	5694	1 658 455	3,4
83 Auvergne	42	2759	701 699	3,9
25 Basse-Normandie	43	3486	756 095	4,6
26 Bourgogne	43	2938	843 559	3,5
53 Bretagne	82	6011	1 629 131	3,7
24 Centre	76	4618	1 320 072	3,5
21 Champagne-Ardenne	38	2690	717 170	3,8
94 Corse	5	359	158 412	2,3
43 Franche-Comté	30	2132	614 112	3,5
23 Haute-Normandie	35	2975	972 568	3,1
11 Île-de-France	174	14235	6 660 471	2,1
91 Languedoc-Roussillon	62	4499	1 320 139	3,4
74 Limousin	30	1799	375 777	4,8
41 Lorraine	71	4880	1 276 215	3,8
73 Midi-Pyrénées	71	5160	1 488 403	3,5
31 Nord-Pas-de-Calais	77	8895	2 172 292	4,1
52 Pays de la Loire	90	6106	1 833 009	3,3
22 Picardie	54	4007	1 026 529	3,9
54 Poitou-Charentes	47	3222	894 261	3,6
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	91	6800	2 509 534	2,7
82 Rhône-Alpes	144	10213	3 264 797	3,1
<b>France Métropolitaine</b>	<b>1 415</b>	<b>106 461</b>	<b>33 211 076</b>	<b>3,2</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>	<b>28</b>	<b>1 524</b>	<b>953 571</b>	<b>1,6</b>
<b>France entière</b>	<b>1 443</b>	<b>107 985</b>	<b>34 164 647</b>	<b>3,2</b>

**Champ :** ESAT – France métropolitaine et DOM.

**Sources:** Données FINESS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS. Estimations de population au 01.01.2007, INSEE.

**Tableau I- 18. Répartition départementale et régionale de la capacité d'accueil en ESAT.  
Situation au 31 décembre 2006**

Région	Département	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
<b>42 Alsace</b>	67 Bas-Rhin	1 612	611 260	2,6
	68 Haut-Rhin	1 371	407 116	3,4
		<b>2 983</b>	<b>1 018 376</b>	<b>2,9</b>
<b>72 Aquitaine</b>	24 Dordogne	891	199 696	4,5
	33 Gironde	2 280	774 795	2,9
	40 Landes	566	187 478	3,0
	47 Lot-et-Garonne	520	161 922	3,2
	64 Pyrénées-Atlantiques	1 437	334 564	4,3
	<b>5694</b>	<b>1 658 455</b>	<b>3,4</b>	
<b>83 Auvergne</b>	3 Allier	661	172 370	3,8
	15 Cantal	379	76 580	4,9
	43 Haute-Loire	443	112 327	3,9
	63 Puy-de-Dôme	1 276	340 422	3,7
	<b>2759</b>	<b>701 699</b>	<b>3,9</b>	
<b>25 Basse-Normandie</b>	14 Calvados	1 511	358 997	4,2
	50 Manche	1 168	249 650	4,7
	61 Orne	807	147 448	5,5
	<b>3 486</b>	<b>756 095</b>	<b>4,6</b>	
<b>26 Bourgogne</b>	21 Côte-d'Or	951	281 908	3,4
	58 Nièvre	451	109 669	4,1
	71 Saône-et-Loire	962	278 231	3,5
	89 Yonne	574	173 751	3,3
	<b>2 938</b>	<b>843 559</b>	<b>3,5</b>	
<b>53 Bretagne</b>	22 Côtes-d'Armor	1 045	284 964	3,7
	29 Finistère	1 743	459 973	3,8
	35 Ille-et-Vilaine	1 952	522 631	3,7
	56 Morbihan	1 271	361 563	3,5
	<b>6 011</b>	<b>1 629 131</b>	<b>3,7</b>	
<b>24 Centre</b>	18 Cher	574	160 933	3,6
	28 Eure-et-Loir	696	224 393	3,1
	36 Indre	462	116 561	4,0
	37 Indre-et-Loire	1 229	307 692	4,0
	41 Loir-et-Cher	536	165 629	3,2
	45 Loiret	1 121	344 864	3,3
	<b>4618</b>	<b>1 320 072</b>	<b>3,5</b>	
<b>21 Champagne-Ardenne</b>	8 Ardennes	595	150 418	4,0
	10 Aube	531	158 814	3,3
	51 Marne	1 143	311 299	3,7
	52 Haute-Marne	421	96 639	4,4
	<b>2690</b>	<b>717 170</b>	<b>3,8</b>	
<b>94 Corse</b>	2A Corse-du-Sud	186	72 728	2,6
	2B Haute-Corse	173	85 684	2,0
	<b>359</b>	<b>158 412</b>	<b>2,3</b>	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
<b>43 Franche-Comté</b>	25 Doubs	844	280 770	3,0
	39 Jura	539	131 821	4,1
	70 Haute-Saône	409	123 695	3,3
	90 Territoire de Belfort	340	77 826	4,4
		<b>2132</b>	<b>614 112</b>	<b>3,5</b>
<b>23 Haute-Normandie</b>	27 Eure	1048	305 126	3,4
	76 Seine-Maritime	1 927	667 442	2,9
		<b>2975</b>	<b>972 568</b>	<b>3,1</b>
<b>11 Île-de-France</b>	75 Paris	2 372	1347807	1,8
	77 Seine-et-Marne	1 496	723 079	2,1
	78 Yvelines	1 898	770 476	2,5
	91 Essonne	1 379	672 659	2,1
	92 Hauts-de-Seine	1 806	892 870	2,0
	93 Seine-Saint-Denis	1 742	855 437	2,0
	94 Val-de-Marne	1 908	745 204	2,6
	95 Val-d'Oise	1 634	652 939	2,5
		<b>14 235</b>	<b>6 660 471</b>	<b>2,1</b>
<b>91 Languedoc-Roussillon</b>	11 Aude	954	172 914	5,5
	30 Gard	1 041	357 221	2,9
	34 Hérault	1 405	533 809	2,6
	48 Lozère	403	39 717	10,1
	66 Pyrénées-Orientales	696	216 478	3,2
		<b>4 499</b>	<b>1 320 139</b>	<b>3,4</b>
<b>74 Limousin</b>	19 Corrèze	685	122 252	5,6
	23 Creuse	354	59 797	5,9
	87 Haute-Vienne	760	193 728	3,9
		<b>1799</b>	<b>375 777</b>	<b>4,8</b>
<b>41 Lorraine</b>	54 Meurthe-et-Moselle	1 543	397 483	3,9
	55 Meuse	405	102 156	4,0
	57 Moselle	2 151	577 921	3,7
	88 Vosges	781	198 655	3,9
		<b>4 880</b>	<b>1 276 215</b>	<b>3,8</b>
<b>73 Midi-Pyrénées</b>	9 Ariège	328	74 041	4,4
	12 Aveyron	556	136 180	4,1
	31 Haute-Garonne	1 706	686 393	2,5
	32 Gers	421	90 144	4,7
	46 Lot	326	83 594	3,9
	65 Hautes-Pyrénées	655	115 881	5,7
	81 Tarn	750	184 385	4,1
	82 Tarn-et-Garonne	418	117 785	3,5
		<b>5160</b>	<b>1 488 403</b>	<b>3,5</b>
<b>31 Nord-Pas-de-Calais</b>	59 Nord	5 427	1 394 958	3,9
	62 Pas-de-Calais	3 468	777 334	4,5
		<b>8 895</b>	<b>2 172 292</b>	<b>4,1</b>

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	44 Loire-Atlantique	2 003	675 658	3,0
	49 Maine-et-Loire	1 331	405 267	3,3
	53 Mayenne	723	153 430	4,7
	72 Sarthe	977	288 585	3,4
	85 Vendée	1 072	310 069	3,5
<b>52 Pays de la Loire</b>		<b>6 106</b>	<b>1 833 009</b>	<b>3,3</b>
	2 Aisne	1 242	282 656	4,4
	60 Oise	1 493	439 555	3,4
	80 Somme	1 272	304 318	4,2
<b>22 Picardie</b>		<b>4 007</b>	<b>1 026 529</b>	<b>3,9</b>
	16 Charente	647	179 461	3,6
	17 Charente-Maritime	909	304 682	3,0
	79 Deux-Sèvres	831	186 318	4,5
	86 Vienne	835	223 800	3,7
<b>54 Poitou-Charentes</b>		<b>3222</b>	<b>894 261</b>	<b>3,6</b>
	4 Alpes-de-Haute-Provence	273	77 978	3,5
	5 Hautes-Alpes	269	68 175	3,9
	6 Alpes-Maritimes	1 429	547 251	2,6
	13 Bouches-du-Rhône	2 773	1 039 819	2,7
	83 Var	1 175	497 879	2,4
	84 Vaucluse	881	278 432	3,2
<b>93 Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>		<b>6800</b>	<b>2 509 534</b>	<b>2,7</b>
	1 Ain	845	308 539	2,7
	7 Ardèche	614	156 129	3,9
	26 Drôme	944	243 758	3,9
	38 Isère	1869	641642	2,9
	42 Loire	1 258	381 721	3,3
	69 Rhône	2 794	922 514	3,0
	73 Savoie	813	219 367	3,7
	74 Haute-Savoie	1 076	391 127	2,8
<b>82 Rhône-Alpes</b>		<b>10 213</b>	<b>3 264 797</b>	<b>3,1</b>
<b>France métropolitaine</b>		<b>106 461</b>	<b>33 211 076</b>	<b>3,2</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>		<b>1 524</b>	<b>953 571</b>	<b>1,6</b>
<b>France entière</b>		<b>107 985</b>	<b>34 164 647</b>	<b>3,2</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS. Estimations de population au 01.01.2007, INSEE.

**Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) en 2006**

**Tableau I- 19. Répartition des places selon les modalités d'accueil dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT). Situation au 31 décembre 2006**

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	2 170	2,0
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	1 109	1,0
Accueil temporaire	146	0,1
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	101 062	93,6
Accueil familial	743	0,7
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	2 646	2,5
Autre	109	0,1
<b>Total répondants</b>	<b>107 985</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>107 985</b>	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 20. Répartition des places selon les agréments de clientèle dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT). Situation au 31 décembre 2006**

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	57 662	53,6
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	5 703	5,3
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	35 353	32,8
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	180	0,2
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	4 206	3,9
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	441	0,4
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	882	0,8
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	272	0,3
Polyhandicapés	794	0,7
Autre	2 170	2,0
<b>Total répondants</b>	<b>107 663</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>107 985</b>	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

## Clientèle présente au moment de l'enquête dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)

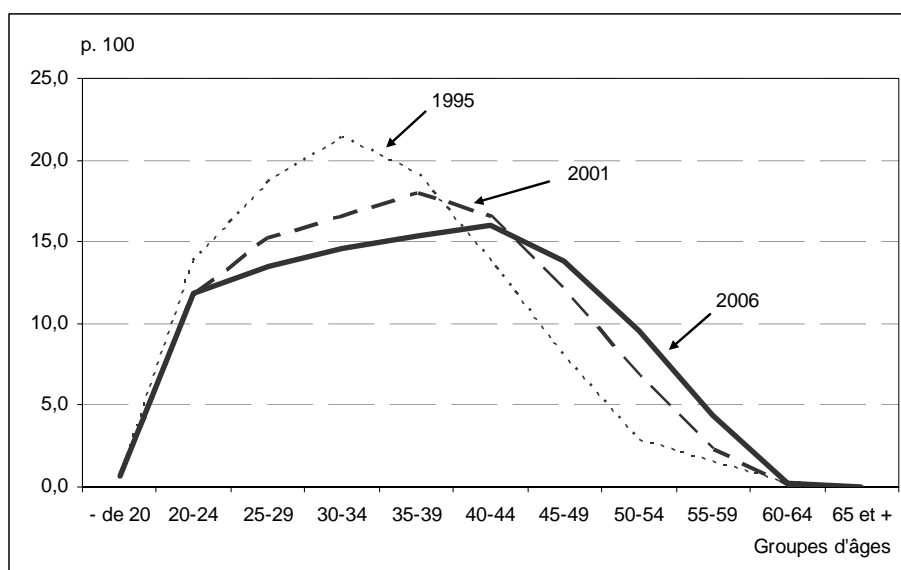
### *Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)*

Tableau I- 21. Répartition par groupes d'âges de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT). Situations en 1995, 2001, 2006

Groupes d'âges (en années)	Présents au 31/12/1995	Présents au 31/12/2001	Présents au 31/12/2006
Moins de 20	0,6	0,7	0,7
20-24	13,8	11,8	11,8
25-29	18,7	15,3	13,5
30-34	21,4	16,5	14,6
35-39	19,2	17,9	15,3
40-44	13,8	16,5	16,0
45-49	8,0	12,1	13,9
50-54	2,9	6,8	9,5
55-59	1,6	2,3	4,4
60-64	0,2	0,2	0,3
65 et plus	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>81 385</b>	<b>91 681</b>	<b>109 091</b>
<b>Effectif total</b>	<b>83 956</b>	<b>96 651</b>	<b>109 211</b>
<b>Pourcentage des 50 ans et +</b>	<b>4,6</b>	<b>9,3</b>	<b>14,2</b>
<b>Pourcentage des 55 ans &amp; +</b>	<b>1,8</b>	<b>2,5</b>	<b>4,7</b>
<b>Age moyen</b>	<b>34</b>		<b>37,5</b>

Champ : ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.  
Sources: Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

Figure I- 2. Répartition par groupes d'âges de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT). Situations en 1995, 2001, 2006



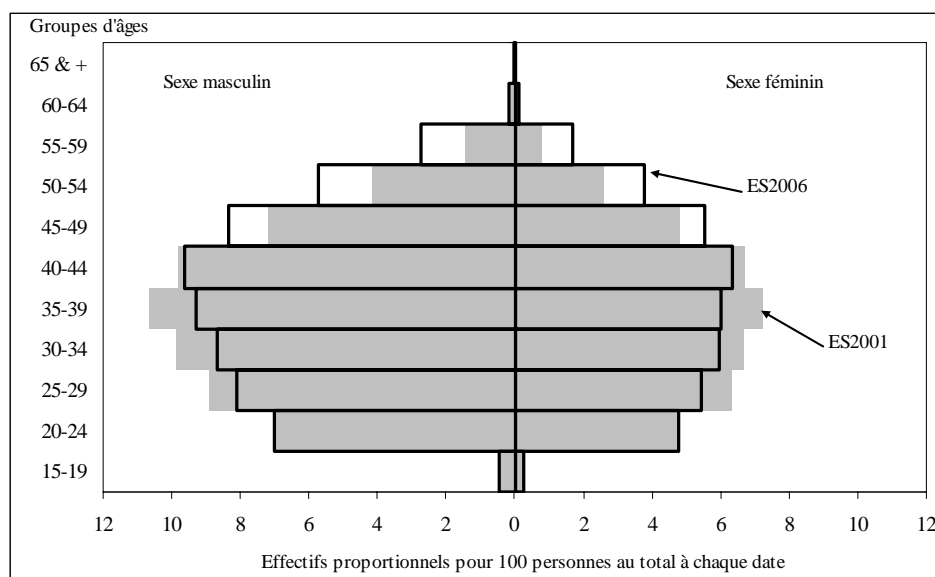
Champ : ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.  
Sources: Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

**Tableau I- 22. Répartition par âge et par sexe de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT). Situation au 31 décembre 2006**

Groupes d'âges (en années)	Effectifs présents au 31/12/2006		Total
	Sexe masculin	Sexe féminin	
Moins de 20	0,7	0,6	0,7
20-24	11,7	12,0	11,8
25-29	13,5	13,6	13,5
30-34	14,4	14,9	14,6
35-39	15,4	15,1	15,3
40-44	16,0	16,0	16,0
45-49	13,9	13,9	13,9
50-54	9,6	9,4	9,5
55-59	4,6	4,2	4,4
60-64	0,3	0,3	0,3
65 et plus	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>65 611</b>	<b>43 480</b>	<b>109 091</b>
<b>Effectif total</b>	<b>65 684</b>	<b>43 527</b>	<b>109 211</b>

**Champ :** ESAT – France métropolitaine et DOM.  
**Sources :** Enquête DREES, ES2006.

**Figure I- 3. Répartition par âge et par sexe de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT). Situations en 2001 (pyramide grisée) et 2006 (pyramide transparente)**



**Champ :** ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.  
**Sources :** Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.



**Tableau I- 23. Répartition de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon le temps de présence. Situations en 1995, 2001, 2006**

Temps de présence (en années)	Au 31/12/1995	Au 31/12/2001	Au 31/12/2006
Moins d'1 an	7,5	8,0	7,3
1 à 5 ans	28,3	24,3	25,8
6 à 10 ans	20,4	19,5	18,6
11 à 15 ans	20,5	15,8	14,8
16 à 20 ans	14,5	14,5	11,2
Plus de 20 ans	8,8	18,0	22,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>81 385</b>	<b>91 681</b>	<b>109 066</b>
<b>Effectif total</b>	<b>83 956</b>	<b>96 651</b>	<b>109 211</b>
<b>Temps de présence moyen</b>	<b>10</b>		<b>12</b>

Champ : ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

*Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)*

**Tableau I- 24. Répartition de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Pathologies et origines des déficiences	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	2,0	1,3	1,7
Psychose infantile	11,5	10,5	11,1
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	10,1	7,0	8,9
Trisomie et autres aberrations chromosomiques	6,8	8,3	7,4
Accidents périnataux	6,2	7,0	6,5
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	3,6	2,4	3,2
Pathologie génétique connue autre qu'aberration chromosomique	2,4	2,6	2,5
Autres pathologies	19,0	19,1	19,0
Pathologie inconnue	28,3	31,0	29,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>58 864</b>	<b>39 007</b>	<b>97 871</b>
<b>Effectif total</b>	<b>65 684</b>	<b>43 527</b>	<b>109 211</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 25. Répartition de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon les grandes catégories de déficience principale. Situations au 31 décembre 2001, 2006**

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2001	Au 31/12/2006
Déficiences intellectuelles	77,8	72,4
Déficiences du psychisme	14,2	18,9
Déficiences du langage et de la parole	0,2	0,3
Déficiences auditives	1,0	1,0
Déficiences visuelles	0,9	0,9
Déficiences motrices	3,2	3,2
Plurihandicap	0,8	1,7
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,4
Polyhandicap	0,2	0,2
Autres déficiences	1,5	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>89 682</b>	<b>102 275</b>
<b>Effectif total</b>	<b>96 651</b>	<b>109 211</b>

Remarque : Pas de comparaison établie avec ES1995 à cause des changements dans la nomenclature proposée

Champ : ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

**Tableau I- 26. Répartition de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Déficience principale (catégories détaillées)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Déficiences intellectuelles</b>	<b>65,6</b>	<b>71,4</b>	<b>67,9</b>
Retard mental profond et sévère	5,5	5,5	5,5
Retard mental moyen	33,0	35,2	33,9
Retard mental léger	26,5	30,2	28,0
Autres déficiences de l'intelligence	0,6	0,5	0,5
<b>Déficiences du psychisme</b>	<b>19,4</b>	<b>15,2</b>	<b>17,7</b>
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,2	1,1	1,2
Troubles de la conduite et du comportement	3,0	2,7	2,9
Déficiences du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	10,7	7,6	9,5
Autres déficiences du psychisme	4,4	3,9	4,2
<b>Déficience du langage (oral et écrit) et de la parole</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>
<b>Déficiences auditives</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>
Déficience totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 Db)	0,1	0,2	0,2
Déficience auditive bilatérale sévère (entre 71 Db et 90 Db inclus)	0,2	0,2	0,2
Autre déficience de l'acuité auditive moyenne ou légère (égale ou inférieure à 70 Db)	0,1	0,1	0,1
Surdi-mutité	0,5	0,4	0,5
Surdi-cécité	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<b>Déficiences visuelles</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,4	0,3	0,3
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,6	0,5	0,5
<b>Déficiences motrices</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>
Déficiences motrices par absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres	0,2	0,1	0,2
Absence ou déficit de la mobilité volontaire des quatre membres	0,2	0,2	0,2
Absence ou déficit important de la mobilité des deux membres inférieurs	0,9	1,0	0,9
Déficit de la mobilité des membres supérieur et inférieur homolatéraux	1,0	0,8	1,0
Déficit de la motricité des membres supérieurs	0,1	0,1	0,1
Déficiences motrices de la tête et du tronc	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences complexes de la motricité	0,7	0,6	0,6
<b>Plurihandicap</b> , plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale, à l'exception de	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>

Déficiência principale (catégories détaillées)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
la surdi-mutité, de la surdi-cécité et du polyhandicap			
<b>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>
<b>Polyhandicap</b> , associant une déficiéce mentale grave à une déficiéce motrice importante	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>
<b>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>61 448</b>	<b>40 827</b>	<b>102 275</b>
<b>Effectif total</b>	<b>65 684</b>	<b>43 527</b>	<b>109 211</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

### *Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)*

Tableau I- 27. Répartition de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Mode d'hébergement à l'enquête	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Logement personnel	31,6	33,2	32,2
Famille	34,6	31,6	33,4
Famille d'accueil	1,1	1,4	1,2
Foyer d'hébergement	30,8	32,1	31,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,1	0,1
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Établissement de santé	0,3	0,1	0,2
Établissement social	0,3	0,2	0,3
Autre mode d'hébergement	1,1	1,2	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>65 494</b>	<b>43 427</b>	<b>108 927</b>
<b>Effectif total</b>	<b>65 684</b>	<b>43 527</b>	<b>109 211</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 28. Répartition de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête. Situations en 1995, 2001, 2006**

Mode d'hébergement à l'enquête	Au 31/12/1995*	Au 31/12/2001	Au 31/12/2006
Logement personnel	20,7	26,5	32,2
Famille	38,3	36,2	33,4
Famille d'accueil	2,7	1,5	1,2
Foyer d'hébergement	36,4	33,4	31,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,2	0,1
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,1	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Établissement pour personnes âgées	0,1	0,0	0,0
Établissement de santé	0,4	0,2	0,2
Établissement social	1,2	0,3	0,3
Autre mode d'hébergement		1,6	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>81 385</b>	<b>91 296</b>	<b>108 927</b>
<b>Effectif total</b>	<b>83 956</b>	<b>96 651</b>	<b>109 211</b>

\* La nomenclature ES1995 ne distinguait pas les établissements sociaux, ils étaient notés dans la catégorie « Autre ».

Champ : ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

**Tableau I- 29. Répartition de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Activité / accueil en journée	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Travaille en ESAT à temps plein	89,9	85,3	88,1
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	3,6	4,6	4,0
Travaille en ESAT à temps partiel	5,8	9,5	7,3
Travaille dans une entreprise adaptée	0,1	0,1	0,1
En formation ou en stage	0,1	0,0	0,1
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	0,1	0,0	0,1
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	0,0	0,0	0,0
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,1	0,1	0,1
Travaille en milieu ordinaire	0,2	0,1	0,2
Autre activité ou accueil en journée	0,1	0,2	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>65 365</b>	<b>43 315</b>	<b>108 680</b>
<b>Effectif total</b>	<b>65 684</b>	<b>43 527</b>	<b>109 211</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2006.

## Clientèle sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) au cours de l'année précédent l'enquête

### *Profil socio-démographique des personnes sorties des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)*

Tableau I- 30. Répartition de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) au cours de l'année précédent l'enquête selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs sortis au cours de 2001			Effectifs sortis au cours de 2006		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 20	0,6	0,4	0,5	0,2	0,0	0,1
20-24	13,7	12,9	13,4	11,3	9,3	10,6
25-29	16,3	16,1	16,2	13,9	12,8	13,5
30-34	16,6	16,7	16,6	12,1	12,3	12,2
35-39	16,1	15,4	15,8	15,5	13,8	14,9
40-44	12,4	14,3	13,1	13,1	12,7	12,9
45-49	10,2	10,4	10,3	10,5	11,7	10,9
50-54	6,7	6,6	6,7	8,5	9,8	8,9
55-59	3,2	2,7	3,1	7,1	7,8	7,4
60-64	3,9	4,1	4,0	7,6	9,7	8,3
65 et plus	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>2 959</b>	<b>1 555</b>	<b>4 514</b>	<b>3 855</b>	<b>2 175</b>	<b>6 030</b>
<b>Effectif total</b>			<b>4 559</b>	<b>3 855</b>	<b>2 175</b>	<b>6 030</b>

Champ : ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.

Sources: Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

Tableau I- 31. Répartition de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon la durée de séjour. Situation en 2006

Durée de séjour (en années)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins d'1 an	15,1	9,7	13,2
1 à 5 ans	37,8	33,1	36,1
6 à 10 ans	12,4	14,9	13,3
11 à 15 ans	9,1	10,1	9,5
16 à 20 ans	6,5	8,4	7,2
Plus de 20 ans	19,4	24,0	21,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 855</b>	<b>2 175</b>	<b>6 030</b>
<b>Durée moyenne</b>	<b>10,6</b>	<b>12,5</b>	<b>11,3</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Déficience (principale) des personnes sorties des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)**

**Tableau I- 32. Répartition de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) au cours de l'année précédant l'enquête selon les catégories de déficience (principale) et par sexe. Situation en 2006**

Déficience principale	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Déficiences intellectuelles</b>	<b>45,9</b>	<b>52,5</b>	<b>48,4</b>
Retard mental profond et sévère	6,0	5,9	6,0
Retard mental moyen	20,9	22,5	21,5
Retard mental léger	18,4	23,1	20,1
Autres déficiences de l'intelligence	0,6	1,0	0,8
<b>Déficiences du psychisme</b>	<b>40,3</b>	<b>34,9</b>	<b>38,5</b>
Déficiences intermittentes, « critiques », de la conscience	1,5	1,7	1,6
Troubles de la conduite et du comportement	5,1	4,4	4,9
Déficiences du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	26,0	21,5	24,4
Autres déficiences du psychisme	7,7	7,3	7,6
<b>Déficiences du langage (oral et écrit) et de la parole</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>
<b>Déficiences auditives</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>
Déficience totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 Db)	0,1	0,2	0,1
Déficience auditive bilatérale sévère (entre 71 Db et 90 Db inclus)	0,2	0,2	0,2
Autre déficience de l'acuité auditive moyenne ou légère (égale ou inférieure à 70 Db)	0,1	0,1	0,1
Surdi-mutité	0,3	0,4	0,3
Surdi-cécité	0,0	0,1	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration			
<b>Déficiences visuelles</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,5	0,4	0,4
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,8	0,1	0,5
<b>Déficiences motrices</b>	<b>4,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,8</b>
Déficiences motrices par absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres	0,3	0,2	0,2
Absence ou déficit de la mobilité volontaire des quatre membres	0,4	0,2	0,3
Absence ou déficit important de la mobilité des deux membres inférieurs	1,3	1,5	1,3
Déficit de la mobilité des membres supérieur et inférieur homolatéraux	1,2	0,5	1,0
Déficit de la motricité des membres supérieurs	0,2	0,2	0,2
Déficiences motrices de la tête et du tronc	0,1	0,1	0,1
Autres déficiences complexes de la motricité	0,8	0,6	0,7
<b>Plurihandicap</b> , plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale, à l'exception de la surdi-mutité, de la surdi-cécité et du polyhandicap	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>
<b>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>Polyhandicap</b> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>
<b>Autres déficiences : non désignées par ailleurs</b>	<b>4,3</b>	<b>4,8</b>	<b>4,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>3 759</b>	<b>2 034</b>	<b>5 613</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 855</b>	<b>2 175</b>	<b>6 030</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)**

**Tableau I- 33. Répartition de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) au cours de l'année précédant l'enquête selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe. Situation en 2006**

Mode d'hébergement <u>avant</u> la sortie	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Logement personnel	37,7	39,3	38,3
Famille	28,9	27,1	28,3
Famille d'accueil	0,8	1,4	1,0
Foyer d'hébergement	27,3	28,6	27,8
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,1	0,2
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,1	0,1	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,0	0,0
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,2	0,1
Établissement de santé	1,2	1,2	1,2
Établissement social	0,6	0,5	0,6
Autre mode d'hébergement	2,1	0,8	1,6
Hébergement inconnu	0,9	0,8	0,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 855</b>	<b>2 175</b>	<b>6 030</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 34. Répartition de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) au cours de l'année précédant l'enquête selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2006**

Mode d'hébergement <u>après</u> la sortie	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Logement personnel	35,1	38,1	36,2
Famille	28,3	25,5	27,3
Famille d'accueil	1,1	1,9	1,4
Foyer d'hébergement	9,4	9,3	9,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	6,3	7,3	6,6
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	1,5	2,0	1,7
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,1	0,1
Établissement pour personnes âgées	2,9	4,2	3,4
Établissement de santé	3,4	3,0	3,2
Établissement social	0,7	0,6	0,6
Autre mode d'hébergement	2,4	1,2	2,0
Hébergement inconnu	3,7	3,3	3,6
Sans objet : décès	5,2	3,7	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 855</b>	<b>2 175</b>	<b>6 030</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 35. Répartition de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) au cours de l'année précédent l'enquête selon le mode d'hébergement avant et après la sortie. Situations en 2001 et 2006**

Mode d'hébergement	Hébergement <u>avant</u> la sortie		Hébergement <u>après</u> la sortie	
	ES 2001	ES 2006	ES 2001	ES 2006
Logement personnel	33,2	38,3	33,9	36,2
Famille	29,1	28,3	30,8	27,3
Famille d'accueil	0,7	1,0	1,3	1,4
Foyer d'hébergement	32,5	27,8	10,7	9,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,5	0,2	7,7	6,6
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,1	0,1	1,3	1,7
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,2	0,0	0,4	0,1
Etablissement pour personnes âgées	0,1	0,1	2,5	3,4
Etablissement de santé	0,8	1,2	4,1	3,2
Etablissement social	0,6	0,6	0,7	0,6
Autre mode d'hébergement	2,0	1,6	6,6	2,0
Hébergement inconnu	--	0,8	--	3,6
Sans objet : décès	--	0,0	--	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>4 428</b>	<b>6 030</b>	<b>4 431</b>	<b>6 030</b>
<b>Effectif total</b>	<b>4 559</b>	<b>6 030</b>	<b>4 559</b>	<b>6 030</b>

**Remarque :** Les modalités « hébergement inconnu » et « sans objet : décès » n'existaient pas dans ES2001.

**Champ :** ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.

**Sources :** Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

### *Activité des personnes avant et après leur sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)*

**Tableau I- 36. Répartition de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) au cours de l'année précédent l'enquête selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe. Situation en 2006**

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Travaille en ESAT à temps plein	79,9	71,8	76,9
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	6,4	8,5	7,2
Travaille en ESAT à temps partiel	11,2	17,0	13,3
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,2	0,1
En formation ou en stage	0,7	0,4	0,6
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	0,0	0,1	0,1
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	0,0	0,0	0,0
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	1,0	1,4	1,2
Travaille en milieu ordinaire	0,3	0,1	0,3
Autre activité ou accueil en journée	0,4	0,6	0,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 855</b>	<b>2 175</b>	<b>6 030</b>

**Champ :** ESAT – France métropolitaine et DOM.

**Source :** Enquête DREES, ES2006.



**Tableau I- 37. Répartition de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) au cours de l'année précédent l'enquête selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe. Situation en 2006**

Activité / accueil en journée <u>après</u> la sortie	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Activité professionnelle</b>			
Activité à caractère professionnel en ESAT	13,6	14,4	13,9
Emploi en entreprise adaptée	1,9	1,3	1,7
En attente de placement en ESAT ou en entreprise adaptée	4,4	3,7	4,2
Emploi en milieu ordinaire ne relevant pas de la loi de 1987 sur l'emploi des personnes handicapées	2,4	1,6	2,1
Emploi en milieu ordinaire relevant de la loi de 1987 sur l'emploi des personnes handicapées	3,8	1,6	3,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	6,3	5,0	5,8
En formation ou en stage	1,6	1,1	1,4
<b>Autre activité ou accueil</b>			
Hospitalisation	4,4	4,6	4,5
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	17,5	20,0	18,4
Accueil en MAS	1,7	1,6	1,7
Accueil en FAM	1,7	1,7	1,7
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,8	1,1	0,9
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,3	0,2	0,3
En établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,1	0,1	0,1
En établissement pour personnes âgées	2,5	4,4	3,2
Autre activité	4,1	4,4	4,2
A domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	15,7	18,8	16,8
Activité inconnue	12,0	10,8	11,6
Sans objet : décès	5,2	3,6	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 855</b>	<b>2 175</b>	<b>6 030</b>

**Champ** : ESAT – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

## Personnel des établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)

### *Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)*

Tableau I- 38. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel au 31/12/2001			Effectifs du personnel au 31/12/2006		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 20	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
20-24	1,5	2,8	2,0	0,8	1,7	1,2
25-29	5,3	8,4	6,7	3,4	6,1	4,6
30-34	9,8	11,9	10,8	6,7	9,2	7,9
35-39	13,9	15,1	14,5	12,2	13,8	12,9
40-44	17,1	16,7	16,9	15,3	16,4	15,8
45-49	19,7	17,0	18,5	18,8	17,9	18,4
50-54	20,7	17,2	19,2	20,3	16,2	18,4
55-59	11,0	9,5	10,3	18,2	14,2	16,4
60 et plus	0,8	1,3	1,0	4,4	4,3	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif total</b>	<b>14 193</b>	<b>11 291</b>	<b>25 484</b>	<b>15 761</b>	<b>13 444</b>	<b>29 205</b>

Champ : ESAT-CAT – France métropolitaine et DOM.

Sources: Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

Tableau I- 39. Répartition du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 5 ans	29,8	32,6	31,1
5 à 9 ans	25,7	25,3	25,5
10 à 14 ans	16,0	14,4	15,3
15 à 19 ans	12,0	11,1	11,6
20 à 24 ans	7,5	6,6	7,1
25 à 29 ans	6,2	6,5	6,3
30 ans et plus	2,7	3,6	3,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>15 761</b>	<b>13 444</b>	<b>29 205</b>
<b>Durée moyenne (en années)</b>	<b>10,6</b>	<b>10,4</b>	<b>10,5</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Fonction principale du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)**

**Tableau I- 40. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT), selon la fonction principale exercée et par sexe.  
Situation au 31 décembre 2006**

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>11,1</b>	<b>27,0</b>	<b>17,8</b>
Directeur	5,3	1,4	3,7
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2,5	1,6	2,1
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,0	18,2	8,2
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	2,2	5,8	3,7
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>13,4</b>	<b>13,2</b>	<b>13,3</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	2,2	8,3	4,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	6,0	1,8	4,3
Autre personnel des services généraux	5,2	3,1	4,3
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>8,6</b>	<b>4,3</b>	<b>6,8</b>
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,4	0,2
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,7	0,6	0,7
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,6	0,2	0,4
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	4,6	0,7	3,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,2	0,1
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,1
Chef de service éducatif	1,3	1,3	1,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,1	0,1	0,1
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,0	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,1	0,1
Autre personnel d'encadrement	1,0	0,6	0,8
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>65,8</b>	<b>48,7</b>	<b>58,5</b>
<i>Enseignement</i>			
Éducateur scolaire	0,0	0,1	0,0
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	0,0	0,0	0,0
Instituteur et professeur des écoles	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,2	0,2	0,2
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	--	--	--
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	5,8	2,5	4,4
Éducateur technique	1,3	0,7	1,0
Moniteur d'atelier	55,8	34,7	47,0
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	0,9	3,4	1,9
Moniteur éducateur	0,9	2,0	1,4
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	0,2	0,8	0,4
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,1	1,4	0,6

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	0,0	1,0	0,4
Assistante familiale ou maternelle	--	--	--
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	--	--	--
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	--	--	--
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,2	0,8	0,5
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	0,4	1,1	0,7
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	--	--	--
<b>Personnel médical</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
Psychiatre	0,3	0,2	0,3
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,0	0,0	0,0
<b>Psychologue et personnel paramédical</b>	<b>0,5</b>	<b>5,4</b>	<b>2,5</b>
Psychologue	0,4	2,6	1,3
Infirmier DE et autorisé	0,0	1,6	0,7
Infirmier psychiatrique	0,1	0,2	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,2	0,1
Orthophoniste	0,0	0,0	0,0
Audio prothésiste	--	--	--
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,0	0,5	0,2
Aide-soignant	0,0	0,2	0,1
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,0	0,1	0,0
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>0,3</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,1	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,1	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,1	0,1
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,1	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,1	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,2	0,4	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>13 695,1</b>	<b>9 822,1</b>	<b>23 517,2</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

## *Taux d'encadrement dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)*

**Tableau I- 41. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>4 162,5</b>	<b>3,9</b>
Directeur	862,5	0,8
Médecin directeur	6,4	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	502,6	0,5
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1 922,9	1,8
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	868,1	0,8
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>3 134,6</b>	<b>2,9</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	1 115,8	1,0
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	1 003,5	0,9
Autre personnel des services généraux	1 015,3	0,9
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>1 615,0</b>	<b>1,5</b>
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	57,8	0,1
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	159,9	0,1
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	103,4	0,1
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	705,9	0,7
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	25,8	0,0
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	1,2	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	13,3	0,0
Chef de service éducatif	308,0	0,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	2,7	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	2,2	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	26,9	0,0
Autre cadre de service paramédical	0,6	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	14,3	0,0
Autre personnel d'encadrement	193,0	0,2
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>13 793,1</b>	<b>12,8</b>
<i>Enseignement</i>		
Educateur scolaire	6,9	0,0
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	5,3	0,0
Instituteur et professeur des écoles	3,7	0,0
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	3,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	1,1	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	42,4	0,0
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	--	--
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	1,0	0,0
<i>Travail</i>		
Educateur technique spécialisé	1 032,9	1,0
Educateur technique	245,0	0,2
Moniteur d'atelier	11 052,9	10,2
<i>Education spécialisée</i>		
Educateur spécialisé y compris éducateur PJJ	452,8	0,4
Moniteur éducateur	318,3	0,3
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	2,6	0,0
Aide-médico-psychologique	105,3	0,1
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	147,7	0,1
Moniteur d'enseignement ménager	1,3	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	94,7	0,1

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
Assistante familiale ou maternelle	--	--
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	--	--
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	1,9	0,0
Instructeur de locomotion	--	--
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	4,0	0,0
Animateur social	106,6	0,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	161,7	0,1
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	1,3	0,0
Interprète en langue des signes	0,7	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	--	--
<b>Personnel médical</b>	<b>79,4</b>	<b>0,1</b>
Psychiatre	67,8	0,1
Pédiatre	0,2	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,4	0,0
Autre spécialiste	2,3	0,0
Médecin généraliste	8,7	0,0
<b>Psychologue et personnel para médical</b>	<b>606,4</b>	<b>0,6</b>
Psychologue	307,9	0,3
Infirmier DE et autorisé	157,9	0,1
Infirmier psychiatrique	31,0	0,0
Puéricultrice	0,3	0,0
Masseur kinésithérapeute	3,9	0,0
Ergothérapeute	19,1	0,0
Orthophoniste	3,4	0,0
Audio prothésiste	--	--
Orthoptiste	1,1	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	50,8	0,0
Aide-soignant	19,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	2,8	0,0
Autre personnel paramédical	9,2	0,0
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>126,0</b>	<b>0,1</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	8,2	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	12,4	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	6,4	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	13,3	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	14,1	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	9,4	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	62,2	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>23 517,2</b>	<b>21,8</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Statut du personnel dans les établissements et services d'aide par le travail  
(ESAT, ex-CAT)**

**Tableau I- 42. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Statut ou type de contrat	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titulaire	5,8	5,5	5,7
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,2	0,1	0,2
Contractuel, vacataire, auxiliaire	1,0	1,3	1,2
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
CDI (hors emplois aidés)	89,0	86,6	88,0
CDD (hors emplois aidés)	1,4	2,3	1,8
Vacation	0,0	0,1	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,2	0,4	0,2
<b>Contrats aidés</b>			
Contrat d'avenir	0,2	0,4	0,3
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1,4	2,6	1,9
Autre contrat aidé	0,8	0,7	0,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>13 695,1</b>	<b>9 822,1</b>	<b>23 517,2</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 43. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT), selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction publique ou convention collective	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	5,7	5,8	5,7
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,4	0,5	0,4
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
Convention collective nationale de 1951	11,7	11,8	11,7
Convention collective nationale de 1965	1,3	1,3	1,3
Convention collective nationale de 1966	78,6	78,0	78,3
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,0	0,1	0,1
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,6	0,5	0,5
Autre convention collective	0,5	0,8	0,6
<b>Contrats aidés</b>			
Accord d'établissement	0,3	0,3	0,3
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	1,0	1,0	1,0
Congréganistes non salariés	--	--	--
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>13 695,1</b>	<b>9 822,1</b>	<b>23 517,2</b>

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

Les structures de travail protégé  
et de formation professionnelle :

**Les centres de rééducation professionnelle (CRP)**



## **Présentation des centres de rééducation professionnelle (CRP)**

### ***Définition***

La mission des centres de rééducation professionnelle (CRP) consiste à dispenser une formation qualifiante ou non aux personnes handicapées adultes en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle, soit en milieu de travail ordinaire, soit en milieu protégé.

Ces établissements médico-sociaux proposent, dans le cadre d'une programmation régionale, une palette d'actions allant de la préorientation à la qualification. Les formations peuvent être précédées de phases préparatoires, elles peuvent être générales, polyvalentes, comporter ou non une remise à niveau, être intégrées ou non aux cycles de formation. Il s'agit de formations professionnelles de longue durée (souvent supérieure à un an). Elles permettent l'adaptation à un nouveau milieu professionnel grâce à des périodes d'application en entreprise. Un suivi médical, social, psychologique et un accompagnement à l'emploi des stagiaires est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Pour être admis dans un CRP, il faut être reconnu « travailleur handicapé » par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et être orienté par cette dernière.

### ***Financement***

Les places dans les CRP sont financées par l'Assurance maladie en fonction d'un prix de journée.

### ***Textes de référence***

Code de l'action sociale et des familles

Article L312-1 (5° du I)

Article L344-3 et L344-4.

Code du travail

Article L323-15, L961-1 et suivants,

Article R323-33-1 à R323-41-5.

Code de la sécurité sociale

Article L162-2-1, L311-5-1, L481-1 à R481-7.

## **Commentaires généraux des données ES2006 sur les CRP**

Au 31 décembre 2006, 92 centres de rééducation professionnelle disposent d'environ 9 800 places et emploient près de 3 600 personnes en équivalent temps plein.

### ***Activité***

Les taux de réponse des CRP à l'enquête indiquent un bon niveau de participation : 93,5 % des structures sollicitées ont répondu à l'enquête. Ces structures répondantes rassemblent 96 % des places installées dans l'ensemble des CRP.

Les tableaux détaillés par régions et départements sur les places en CRP reposent sur les données FINESS et celles de l'enquête corrigées par chaque DRASS concernée. Ils prennent en compte l'ensemble des CRP, à la fois les répondants et les non répondants à l'enquête ES2006. Mais compte-tenu du faible nombre de structures au niveau national, les résultats présentés dans ce document ne porteront pas sur le niveau départemental, et se limiteront au niveau régional.

Les places en CRP sont réparties ainsi : 47,7 % sont consacrées à l'internat, 41,5 % sont des places en accueil de jour (externat).

### ***Clientèle présente***

La comparaison des structures par âge des populations accueillies en CRP en 1995 et en 2006 décrit une tendance au vieillissement de la population : la part des 50 ans et plus passe de 0,6 % en 1995 à 5,7 % en 2006. L'âge moyen des personnes accompagnées en CRP est estimé à 37 ans fin 2006 (contre 33 ans en 1995).

Un quart des personnes qui suivent une formation en CRP en 2006 souffrent d'une déficience motrice. Pour trois personnes sur dix, le profil de déficience n'est pas précisé (autres déficiences).

En 2006, les personnes suivant une formation en CRP sont 44 % à être hébergées sur place en internat, et 43,7 % à dormir dans leur propre logement. Les données comparées entre 1995 et 2006 montrent une tendance à la baisse des personnes hébergées dans le centre pendant la formation, au profit d'une augmentation de la proportion de personnes habitant leur propre logement.

### ***Clientèle sortie***

La durée des formations est supérieure à un an dans 48 % des cas et inférieure à 6 mois dans un tiers des cas.

La situation des personnes sorties des CRP au cours de 2006 vis-à-vis de l'activité professionnelle est la suivante : 33 % sont demandeurs d'emploi en milieu ordinaire, 24,5 % travaillent en milieu ordinaire et 14 % sont encore en formation ou en stage. Par ailleurs, l'activité n'est pas connue pour 20,4 % des sortants.

### *Le personnel*

Le personnel travaille dans le même CRP depuis en moyenne 12 ans. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les personnels éducatif, pédagogique et social (39,4 % de l'ensemble des ETP), suivis des personnels des services généraux (28,3 %) et du personnel de direction, de gestion et d'administration (22,3 %). La nomenclature des fonctions exercées a été modifiée entre 2001 et 2006. Par conséquent, la comparaison de ces données n'est pas établie.

Le taux d'encadrement dans les CRP est estimé à 4 personnels pour dix places installées (37 % fin 2006).

La majorité du personnel est en contrat à durée indéterminée (77 %), et 14,7 % sont titulaires de la fonction publique. Les contrats relèvent essentiellement de la convention collective nationale de 1951 (47 % des ETP), et dans une moindre mesure de la convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociales (16,5 %), ou du titre II de la fonction publique (11,5 %).

## Activité des centres de rééducation professionnelle (CRP)

### *Caractéristiques générales des centres de rééducation professionnelle (CRP) et leur évolution entre 1995 et 2006*

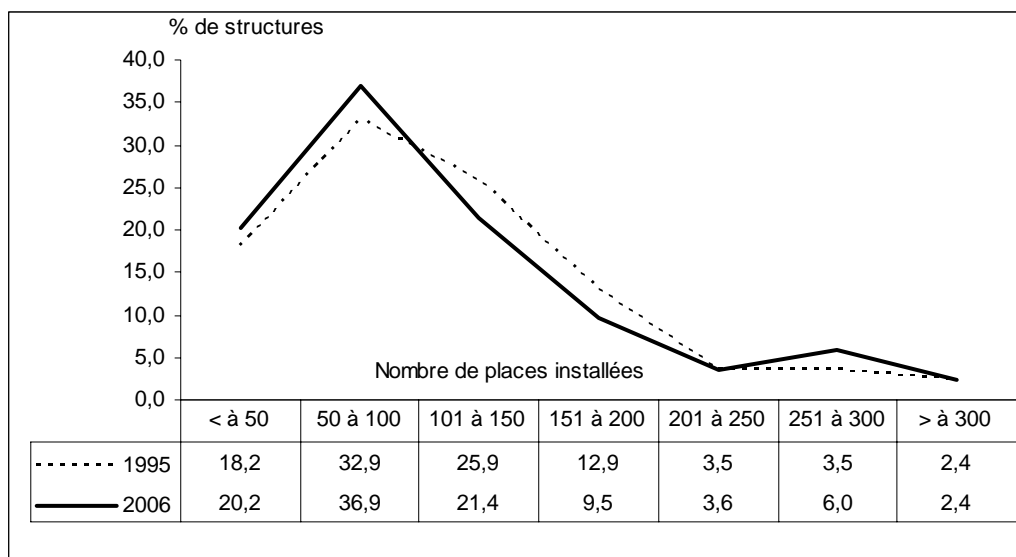
**Tableau I- 44. Caractéristiques des centres de rééducation professionnelle (CRP). Situations au 31 décembre 1995, 2001 et 2006**

Caractéristiques	ES 1995	ES 2001	ES 2006	Évolution 1995-2006 (p. 100)
Nombre de structures au 31 décembre	85	88	92	+8,2
Nombre de places installées au 31 décembre	9 546	10 044	9 833	+3,0
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	7 577	7 630	8 035	+6,0
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	8 227	8 431	8 628	+4,9
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	7 867	7 674	7 793	-0,9

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources:** Enquêtes DREES, ES1995, ES2001 et ES2006.

**Figure I- 4. Répartition des centres de rééducation professionnelle (CRP) selon le nombre de places installées. Situation au 31 décembre 1995 et 2006**



**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources:** Enquêtes DREES, ES1995, ES2006.

## *Répartition régionale des centres de rééducation professionnelle*

**Tableau I- 45. Répartition régionale du nombre de centres de rééducation professionnelle (CRP), du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants, au 31 décembre 2006**

Région	Nombre de structures	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	1	376	1 018 376	0,4
72 Aquitaine	6	839	1 658 455	0,5
83 Auvergne	3	220	701 699	0,3
25 Basse-Normandie	1	118	756 095	0,2
26 Bourgogne	1	100	843 559	0,1
53 Bretagne	3	280	1 629 131	0,2
24 Centre	3	269	1 320 072	0,2
21 Champagne-Ardenne	1	76	717 170	0,1
94 Corse	0	0	158 412	0,0
43 Franche-Comté	0	0	614 112	0,0
23 Haute-Normandie	2	287	972 568	0,3
11 Île-de-France	25	2 979	6 660 471	0,4
91 Languedoc-Roussillon	4	410	1 320 139	0,3
74 Limousin	3	381	375 777	1,0
41 Lorraine	2	308	1 276 215	0,2
73 Midi-Pyrénées	5	639	1 488 403	0,4
31 Nord-Pas-de-Calais	3	415	2 172 292	0,2
52 Pays de la Loire	4	323	1 833 009	0,2
22 Picardie	1	180	1 026 529	0,2
54 Poitou-Charentes	0	0	894 261	0,0
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	673	2 509 534	0,3
82 Rhône-Alpes	11	890	3 264 797	0,3
<b>France Métropolitaine</b>	<b>90</b>	<b>9 763</b>	<b>33 211 076</b>	<b>0,3</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>	<b>2</b>	<b>70</b>	<b>953 571</b>	<b>0,1</b>
<b>France entière</b>	<b>92</b>	<b>9 833</b>	<b>34 164 647</b>	<b>0,3</b>

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources :** Données FINISS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS. Estimations de population au 01.01.2007, INSEE.

## *Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) en 2006*

**Tableau I- 46. Répartition des places selon les modalités d'accueil dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situation au 31 décembre 2006**

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	4 690	47,7
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	284	2,9
Accueil temporaire	180	1,8
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	4 084	41,5
Accueil familial	0	0,0
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	0	0,0
Autre	595	6,1
<b>Total répondants</b>	<b>9 833</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>9 833</b>	

**Remarque :** Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Source :** Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 47. Répartition des places selon les agréments de clientèle spécifiques aux centres de rééducation professionnelle (CRP). Situation au 31 décembre 2006**

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	350	3,6
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	98	1,0
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	200	2,0
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	0	0,0
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	922	9,4
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	117	1,2
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	385	3,9
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	0	0,0
Polyhandicapés	2 548	25,9
Autre	5 212	53,0
<b>Total répondants</b>	<b>9 832</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>9 833</b>	

**Remarque :** Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Source :** Enquête DREES, ES2006.

## Clientèle présente au moment de l'enquête dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

### *Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)*

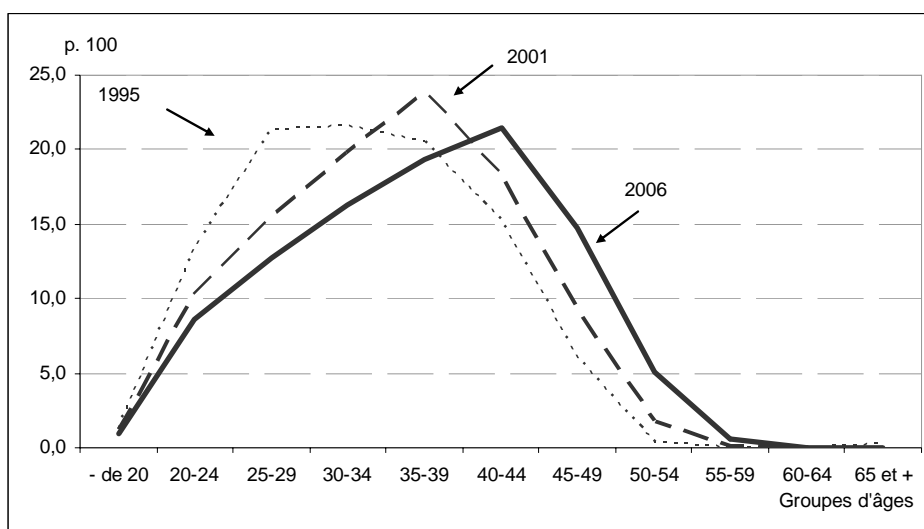
**Tableau I- 48. Répartition par groupes d'âges de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situations en 1995, 2001 et 2006**

Groupes d'âges (en années)	Présents au 31/12/1995	Présents au 31/12/2001	Présents au 31/12/2006
Moins de 20	1,3	1,2	0,9
20-24	13,3	10,3	8,6
25-29	21,4	15,4	12,7
30-34	21,6	19,8	16,3
35-39	20,5	23,8	19,3
40-44	15,2	18,3	21,5
45-49	6,0	9,3	14,7
50-54	0,4	1,8	5,1
55-59	0,0	0,1	0,6
60-64	0,0	0,0	0,0
65 et plus	0,2	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>7 156</b>	<b>7 600</b>	<b>8 001</b>
<b>Effectif total</b>	<b>7 577</b>	<b>7 630</b>	<b>8 035</b>
<b>Pourcentage des 50 ans et +</b>	<b>0,6</b>	<b>1,9</b>	<b>5,7</b>
<b>Pourcentage des 55 ans &amp; +</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>
<b>Âge moyen</b>	<b>33</b>		<b>36,9</b>

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources :** Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

**Figure I- 5. Répartition par groupes d'âges de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situations en 1995, 2001 et 2006**



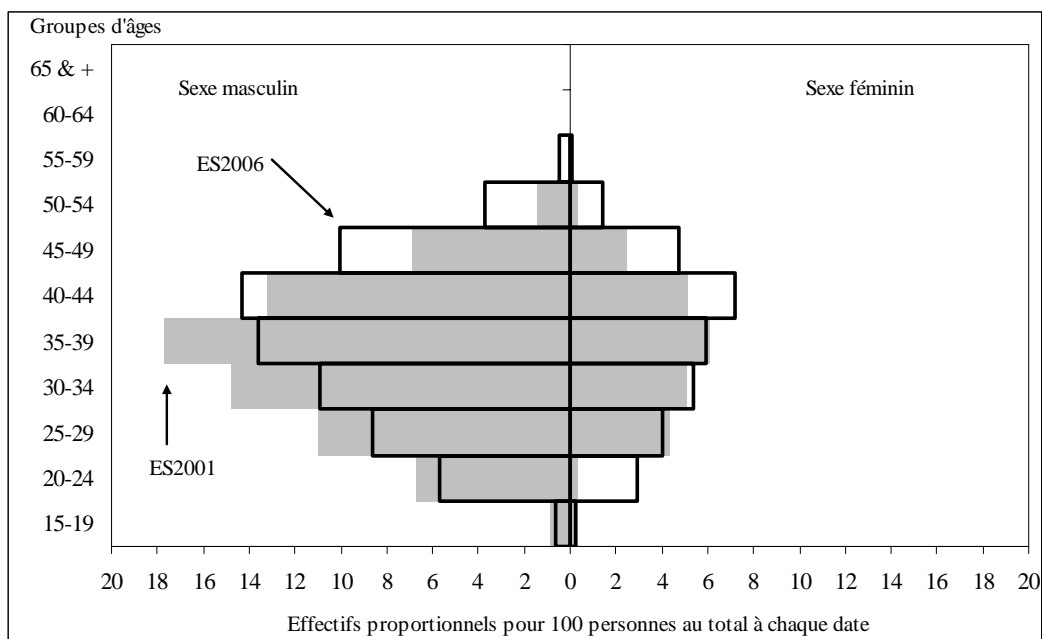
**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.  
**Sources :** Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

**Tableau I- 49. Répartition par âge et par sexe de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situation au 31 décembre 2006**

Groupes d'âges (en années)	Effectifs présents au 31/12/2006		Total
	Sexe masculin	Sexe féminin	
Moins de 20	0,1	0,8	0,9
20-24	8,4	9,1	8,6
25-29	12,7	12,6	12,7
30-34	16,0	16,8	16,3
35-39	20,0	18,6	19,3
40-44	21,0	22,4	21,5
45-49	14,7	14,8	14,7
50-54	5,5	4,4	5,1
55-59	0,7	0,4	0,6
60-64	0,0	0,0	0,0
65 et plus	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 467</b>	<b>2 568</b>	<b>8 035</b>

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.  
**Source :** Enquête DREES, ES2006.

**Figure I- 6. Répartition par âge et par sexe de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situations en 2001 (pyramide grisée) et 2006 (pyramide transparente)**



**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources:** Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

**Tableau I- 50. Répartition de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon le temps de présence. Situations en 1995, 2001, 2006**

Temps de présence (en années)	Au 31/12/1995	Au 31/12/2001	Au 31/12/2006
Moins d'1 an	70,5	70,7	68,8
1 à 5 ans	29,3	29,2	29,1
6 à 10 ans	0,1	0,1	0,4
11 à 15 ans	0,1	0,0	0,6
16 à 20 ans	0,0	0,0	0,7
Plus de 20 ans	0,0	0,0	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>7 156</b>	<b>7 600</b>	<b>8 000</b>
<b>Effectif total</b>	<b>7 577</b>	<b>7 630</b>	<b>8 035</b>

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources:** Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.



***Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)***

**Tableau I- 51. Répartition de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Pathologies et origines des déficiences	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,2	0,3	0,2
Psychose infantile	0,6	1,4	0,9
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	4,0	2,9	3,6
Trisomie et autres aberrations chromosomiques	1,1	2,1	1,4
Accidents périnataux	0,8	2,2	1,3
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	4,9	3,3	4,4
Pathologie génétique connue autre qu'aberration chromosomique	3,5	4,2	3,7
Autres pathologies	83,2	80,9	82,4
Pathologie inconnue	1,8	2,7	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>4 982</b>	<b>2 414</b>	<b>7 396</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 467</b>	<b>2 568</b>	<b>8 035</b>

**Champ** : CRP – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 52. Répartition de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2001 et 2006**

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2001	Au 31/12/2006
Déficiences intellectuelles	1,0	4,0
Déficiences du psychisme	8,7	10,4
Déficiences du langage et de la parole	0,0	0,2
Déficiences auditives	1,4	1,3
Déficiences visuelles	6,5	5,9
Déficiences motrices	26,4	25,8
Plurihandicap	5,4	6,5
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	12,2	12,6
Polyhandicap	0,1	2,1
Autres déficiences	38,3	31,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>7 260</b>	<b>7 732</b>
<b>Effectif total</b>	<b>7 630</b>	<b>8 035</b>

**Remarque** : Pas de comparaison établie avec ES1995 à cause des changements dans la nomenclature proposée

**Champ** : CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources** : Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

**Tableau I- 53. Répartition de la population accueillie dans centres de rééducation professionnelle (CRP) selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Déficience principale (catégories détaillées)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Déficiences intellectuelles</b>	<b>3,1</b>	<b>5,8</b>	<b>4,0</b>
Retard mental profond et sévère	0,8	1,5	1,0
Retard mental moyen	1,1	2,1	1,4
Retard mental léger	1,0	2,1	1,4
Autres déficiences de l'intelligence	0,1	0,0	0,1
<b>Déficiences du psychisme</b>	<b>10,4</b>	<b>10,4</b>	<b>10,4</b>
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,3	1,6	1,4
Troubles de la conduite et du comportement	1,5	1,4	1,4
Déficiences du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	5,1	3,7	4,7
Autres déficiences du psychisme	2,6	3,7	2,9
<b>Déficience du langage (oral et écrit) et de la parole</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>
<b>Déficiences auditives</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>
Déficience totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 Db)	0,1	0,2	0,1
Déficience auditive bilatérale sévère (entre 71 Db et 90 Db inclus)	0,3	0,8	0,5
Autre déficience de l'acuité auditive moyenne ou légère (égale ou inférieure à 70 Db)	0,6	0,4	0,5
Surdi-mutité	0,0	0,0	0,0
Surdi-cécité	0,1	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,2	0,1
<b>Déficiences visuelles</b>	<b>5,9</b>	<b>5,9</b>	<b>5,9</b>
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	1,9	2,3	2,1
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	3,9	3,6	3,8
<b>Déficiences motrices</b>	<b>24,7</b>	<b>28,0</b>	<b>25,8</b>
Déficiences motrices par absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres	2,3	1,2	1,9
Absence ou déficit de la mobilité volontaire des quatre membres	0,4	0,3	0,4
Absence ou déficit important de la mobilité des deux membres inférieurs	3,0	4,1	3,4
Déficit de la mobilité des membres supérieur et inférieur homolatéraux	1,4	1,7	1,5
Déficit de la motricité des membres supérieurs	3,5	5,9	4,3
Déficiences motrices de la tête et du tronc	10,8	11,2	11,0
Autres déficiences complexes de la motricité	3,3	3,4	3,4
<b>Plurihandicap</b> , plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale, à l'exception de la surdi-mutité, de la surdi-cécité et du polyhandicap	<b>6,9</b>	<b>5,5</b>	<b>6,5</b>
<b>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</b>	<b>12,4</b>	<b>13,0</b>	<b>12,6</b>
<b>Polyhandicap</b> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>2,1</b>
<b>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</b>	<b>33,0</b>	<b>28,1</b>	<b>31,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondeurs</b>	<b>5 261</b>	<b>2 471</b>	<b>7 732</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 467</b>	<b>2 568</b>	<b>8 035</b>

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2006.

**Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)**

**Tableau I- 54. Répartition de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Mode d'hébergement à l'enquête	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Logement personnel	38,9	53,9	43,7
Famille	5,3	4,1	4,9
Famille d'accueil	0,0	0,0	0,0
Foyer d'hébergement	3,5	5,6	4,2
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,4	0,9	0,5
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	49,6	32,6	44,2
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Établissement de santé	0,0	0,0	0,0
Établissement social	0,0	0,1	0,1
Autre mode d'hébergement	2,3	2,6	2,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>5 463</b>	<b>2 566</b>	<b>8 029</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 467</b>	<b>2 568</b>	<b>8 035</b>

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 55. Répartition de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête. Situations en 1995, 2001 et 2006**

Mode d'hébergement à l'enquête	Au 31/12/1995*	Au 31/12/2001	Au 31/12/2006
Logement personnel	35,1	41,0	43,7
Famille	6,4	6,5	4,9
Famille d'accueil	0,1	0,1	0,0
Foyer d'hébergement	4,3	4,9	4,2
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,0	0,5
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,1	0,3	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	52,6	46,5	44,2
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,1	0,0
Établissement de santé	0,0	0,0	0,0
Établissement social	1,4	0,0	0,1
Autre mode d'hébergement	1,4	0,4	2,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>7 156</b>	<b>7 548</b>	<b>8 029</b>
<b>Effectif total</b>	<b>7 577</b>	<b>7 600</b>	<b>8 035</b>

\* La nomenclature ES1995 ne distinguait pas les établissements sociaux, ils étaient notés dans la catégorie « Autre »

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006.

## Clientèle sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année précédent l'enquête

### *Profil socio-démographique des personnes sorties des centres de rééducation professionnelle (CRP)*

Tableau I- 56. Répartition de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année précédent l'enquête selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006.

Groupes d'âges (en années)	Effectifs sortis au cours de 2001			Effectifs sortis au cours de 2006		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total*	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 20	0,9	0,8	0,9	0,8	0,4	0,7
20-24	10,9	13,4	11,7	8,1	7,5	7,9
25-29	16,4	18,8	17,1	13,3	12,6	13,1
30-34	19,0	20,0	19,3	14,5	15,8	14,9
35-39	24,4	20,1	23,1	21,8	19,3	21,1
40-44	17,9	16,4	17,4	20,2	22,6	20,9
45-49	9,1	8,5	9,0	15,3	16,5	15,6
50-54	1,2	2,1	1,5	5,3	4,7	5,1
55-59	0,0	0,0	0,0	0,7	0,4	0,6
60-64	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
65 et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>2 022</b>	<b>916</b>	<b>2 938</b>	<b>5186</b>	<b>2133</b>	<b>7320</b>
<b>Effectif total</b>	--	--	<b>7 674</b>	<b>5 533</b>	<b>2 260</b>	<b>7 793</b>

\* **Remarque** : De nombreux CRP n'ont pas décrit les sorties qu'ils ont effectivement connues durant l'année 2001, ces données sont à prendre avec précautions.

**Champ** : CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources** : Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

Tableau I- 57. Répartition de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) selon la durée la formation. Situation au 31 décembre 2006

Durée de la formation (en mois)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 6 mois	32,5	32,1	32,4
entre 6 mois et 1 an	20,0	19,3	19,8
entre 1 an et 18 mois	21,6	24,9	22,6
plus de 18 mois	25,9	23,7	25,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>5 529</b>	<b>2 259</b>	<b>7 788</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 533</b>	<b>2 260</b>	<b>7 793</b>

**Champ** : CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources** : Enquête DREES, ES2006.

*Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP)*

**Tableau I- 58. Répartition de la population sortie au cours de l'année précédent l'enquête des centres de rééducation professionnelle (CRP) selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe. Situation en 2006**

Mode d'hébergement <u>avant</u> la sortie	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Logement personnel	48,2	63,6	52,7
Famille	14,0	7,8	12,2
Famille d'accueil	0,4	0,1	0,3
Foyer d'hébergement	1,7	1,3	1,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,2	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	32,7	24,6	30,4
Etablissement de santé	0,1	0,0	0,0
Etablissement social	0,1	0,2	0,1
Autre mode d'hébergement	1,8	1,7	1,8
Hébergement inconnu	1,0	0,6	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>5 186</b>	<b>2 133</b>	<b>7 320</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 533</b>	<b>2 260</b>	<b>7 793</b>

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 59. Répartition de la population sortie au cours de l'année précédent l'enquête des centres de rééducation professionnelle (CRP) selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2006**

Mode d'hébergement <u>après</u> la sortie	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Logement personnel	78,0	85,7	80,3
Famille	10,1	6,1	9,0
Famille d'accueil	0,1	0,0	0,1
Foyer d'hébergement	0,5	0,3	0,4
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,2	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	2,1	1,6	1,9
Etablissement de santé	0,2	0,0	0,2
Etablissement social	0,1	0,2	0,1
Autre mode d'hébergement	0,2	0,1	0,2
Hébergement inconnu	8,3	5,8	7,6
Sans objet : décès	0,3	0,2	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>5 186</b>	<b>2 133</b>	<b>7 320</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 533</b>	<b>2 260</b>	<b>7 793</b>

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 60. Répartition de la population sortie au cours de l'année précédent l'enquête des centres de rééducation professionnelle (CRP) selon le mode d'hébergement avant et après la sortie. Situations en 2001 et 2006**

Mode d'hébergement	Hébergement <u>avant</u> la sortie		Hébergement <u>après</u> la sortie	
	ES 2001	ES 2006	ES 2001	ES 2006
Logement personnel	46,3	52,7	86,4	80,3
Famille	6,1	12,2	12,1	9,0
Famille d'accueil	0,0	0,3	0,0	0,1
Foyer d'hébergement	6,4	1,6	0,3	0,4
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,1	0,0	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	41,0	30,4	0,8	1,9
Etablissement de santé	0,1	0,0	0,2	0,2
Etablissement social	0,0	0,1	0,0	0,1
Autre mode d'hébergement	0,1	1,8	0,1	0,2
Hébergement inconnu	--	0,9	--	7,6
Sans objet : décès	--	--	--	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>2 674</b>	<b>7 320</b>	<b>2 675</b>	<b>7 320</b>
<b>Effectif total</b>	<b>7 674</b>	<b>7 793</b>	<b>7 674</b>	<b>7 793</b>

**Remarque :** Les modalités « hébergement inconnu » et « sans objet : décès » n'existaient pas dans ES2001.

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources :** Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

### *Activité des personnes avant et après leur sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP)*

**Tableau I- 61. Répartition de la population sortie au cours de l'année précédent l'enquête des centres de rééducation professionnelle (CRP) selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe. Situation en 2006**

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,0	0,0	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,0	0,0	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel	0,0	0,1	0,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
En formation ou en stage	91,4	96,5	92,9
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	0,2	0,1	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	5,1	3,2	4,6
Travaille en milieu ordinaire	0,1	0,1	0,1
Autre activité ou accueil en journée	3,1	0,1	2,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>5 187</b>	<b>2 131</b>	<b>7 318</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 533</b>	<b>2 260</b>	<b>7 793</b>

**Champ :** CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources :** Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 62. Répartition de la population sortie au cours de l'année précédent l'enquête des centres de rééducation professionnelle (CRP) selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe. Situation en 2006**

Activité / accueil en journée <u>après</u> la sortie	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Activité professionnelle</b>			
Activité à caractère professionnel en ESAT	0,8	0,2	0,6
Emploi en entreprise adaptée	0,3	0,2	0,3
En attente de placement en ESAT ou en entreprise adaptée	0,6	0,6	0,6
Emploi en milieu ordinaire ne relevant pas de la loi de 1987 sur l'emploi des personnes handicapées	15,2	13,1	14,6
Emploi en milieu ordinaire relevant de la loi de 1987 sur l'emploi des personnes handicapées	9,1	11,9	9,9
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	33,1	33,9	33,3
En formation ou en stage	12,7	16,6	13,9
<b>Autre activité ou accueil</b>			
Hospitalisation	1,7	1,8	1,7
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	0,2	0,1	0,1
Accueil en FAM	0,1	0,1	0,1
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,0	0,0
Autre activité	1,9	1,7	1,8
A domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	2,0	3,3	2,4
Activité inconnue	22,1	16,3	20,4
Sans objet : décès	0,3	0,2	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>5 167</b>	<b>2 128</b>	<b>7 295</b>
<b>Effectif total</b>	<b>5 533</b>	<b>2 260</b>	<b>7 793</b>

**Champ** : CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources** : Enquête DREES, ES2006.

## Personnel des centres de rééducation professionnelle (CRP)

### *Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)*

Tableau I- 63. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel au 31/12/2001			Effectifs du personnel au 31/12/2006		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 20	1,1	1,2	1,1	0,1	0,1	0,1
20-24	4,2	6,9	5,6	1,1	1,5	1,3
25-29	9,1	9,8	9,5	3,0	5,0	4,1
30-34	11,7	16,0	13,9	7,0	9,0	8,1
35-39	16,1	17,3	16,7	11,5	13,5	12,6
40-44	20,7	17,7	19,1	14,2	16,5	15,5
45-49	22,0	19,9	20,9	19,0	19,1	19,0
50-54	13,3	9,8	11,5	20,7	16,6	18,4
55-59	1,7	1,6	1,6	19,9	16,2	17,8
60 et plus	0,0	0,0	0,0	3,5	2,5	2,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 866</b>	<b>2 027</b>	<b>3 893</b>	<b>1 971</b>	<b>2 498</b>	<b>4 470</b>

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2001, ES2006.

Tableau I- 64. Répartition du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 5 ans	30,0	33,2	31,8
5 à 9 ans	22,1	23,6	22,9
10 à 14 ans	14,3	13,2	13,7
15 à 19 ans	11,6	10,8	11,1
20 à 24 ans	10,4	8,7	9,5
25 à 29 ans	7,1	5,6	6,2
30 ans et plus	4,5	5,0	4,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 971</b>	<b>2 498</b>	<b>4 470</b>
<b>Durée moyenne (en années)</b>	<b>12,4</b>	<b>11,6</b>	<b>11,9</b>

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2006.



## *Fonction principale du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)*

**Tableau I- 65. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>14,2</b>	<b>29,3</b>	<b>22,3</b>
Directeur	3,2	1,2	2,1
Médecin directeur	0,1	0,0	0,1
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	3,4	1,9	2,6
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	2,8	20,4	12,2
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	4,7	5,8	5,3
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>32,3</b>	<b>24,9</b>	<b>28,3</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	8,9	21,3	15,5
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	17,0	1,6	8,7
Autre personnel des services généraux	6,5	2,0	4,1
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>3,9</b>	<b>2,7</b>	<b>3,3</b>
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,3	0,1
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,0	0,1
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,3	0,5	0,4
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,1
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,1
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	0,5	0,2	0,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,1
Cadre infirmier psychiatrique	0,1	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,6	0,6	0,6
Autre cadre de service paramédical	0,2	0,1	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,8	0,3	0,5
Autre personnel d'encadrement	1,1	0,5	0,8
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>46,2</b>	<b>33,6</b>	<b>39,4</b>
<i>Enseignement</i>			
Educateur scolaire	0,0	0,5	0,3
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	0,0	0,0	0,0
Instituteur et professeur des écoles	1,0	0,8	0,9
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	1,7	2,5	2,2
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	19,2	11,6	15,1
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,6	0,2	0,4
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,1	0,0
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Educateur technique spécialisé	2,8	1,6	2,2
Educateur technique	5,6	3,1	4,2
Moniteur d'atelier	3,9	2,1	2,9
<i>Éducation spécialisée</i>			
Educateur spécialisé y compris éducateur PJJ	0,4	0,6	0,5
Moniteur éducateur	1,2	0,8	1,0
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	0,3	0,8	0,6
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,2	1,9	1,2
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Conseiller en économie sociale et familiale	0,0	0,2	0,1
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,1	0,1
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0	0,0
Animateur social	1,2	0,5	0,8
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	8,0	5,9	6,9
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,1	0,2	0,1
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
<b>Personnel médical</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>
Psychiatre	0,1	0,1	0,1
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,1	0,1	0,1
Autre spécialiste	0,1	0,3	0,2
Médecin généraliste	0,7	0,4	0,5
<b>Psychologue et personnel para médical</b>	<b>2,2</b>	<b>8,3</b>	<b>5,5</b>
Psychologue	0,6	3,1	1,9
Infirmier DE et autorisé	0,5	3,1	1,9
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,3	0,3	0,3
Ergothérapeute	0,1	0,3	0,2
Orthophoniste	0,0	0,1	0,1
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,1	0,1
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,0	0,0	0,0
Aide-soignant	0,4	0,8	0,6
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,1	0,1
Autre personnel paramédical	0,2	0,2	0,2
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,1	0,1	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,1	0,1
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,1	0,1
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,1	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 690,7</b>	<b>1 961,1</b>	<b>3 651,8</b>

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2006.

## *Taux d'encadrement dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)*

**Tableau I- 66. Effectifs en ETP et taux d'encadrement (pour 100 places) dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>813,1</b>	<b>8,3</b>
Directeur	76,9	0,8
Médecin directeur	2,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	95,3	1,0
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	446,8	4,5
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	192,2	2,0
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>1 034,9</b>	<b>10,5</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	566,8	5,8
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	319,0	3,2
Autre personnel des services généraux	149,1	1,5
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>119,0</b>	<b>1,2</b>
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	5,0	0,1
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	3,3	0,0
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	15,5	0,2
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	2,1	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	3,6	0,0
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Chef de service éducatif	12,3	0,1
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	3,9	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	1,1	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	21,4	0,2
Autre cadre de service paramédical	5,0	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	17,9	0,2
Autre personnel d'encadrement	27,9	0,3
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>1 439,8</b>	<b>14,6</b>
<i>Enseignement</i>		
Educateur scolaire	10,6	0,1
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	0,0	0,0
Instituteur et professeur des écoles	32,3	0,3
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	78,7	0,8
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	552,5	5,6
Moniteur EPS et éducateur sportif	14,6	0,1
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	1,2	0,0
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0
<i>Travail</i>		
Educateur technique spécialisé	79,5	0,8
Educateur technique	155,1	1,6
Moniteur d'atelier	106,4	1,1
<i>Education spécialisée</i>		
Educateur spécialisé y compris éducateur PJJ	18,9	0,2
Moniteur éducateur	36,0	0,4
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	20,1	0,2
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	42,1	0,4
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	4,5	0,0
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0

<b>Fonction principale exercée</b>	<b>Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006</b>	<b>Taux d'encadrement (p.100 places)</b>
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,4	0,0
Instructeur de locomotion	1,9	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0
Animateur social	29,3	0,3
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	250,7	2,6
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	5,1	0,1
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
<b>Personnel médical</b>	<b>34,8</b>	<b>0,4</b>
Psychiatre	4,7	0,0
Pédiatre	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	3,3	0,0
Autre spécialiste	6,8	0,1
Médecin généraliste	20,0	0,2
<b>Psychologue et personnel para médical</b>	<b>200,2</b>	<b>2,0</b>
Psychologue	71,1	0,7
Infirmier DE et autorisé	70,2	0,7
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Puéricultrice	0,6	0,0
Masseur kinésithérapeute	11,3	0,1
Ergothérapeute	8,6	0,1
Orthophoniste	2,4	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	2,9	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	1,0	0,0
Aide-soignant	22,8	0,2
Auxiliaire de puériculture	2,2	0,0
Autre personnel paramédical	7,2	0,1
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>10,0</b>	<b>0,1</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	2,2	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	2,2	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	1,1	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	2,2	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	2,2	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>3 651,8</b>	<b>37,1</b>

**Champ** : CRP – France métropolitaine et DOM.

**Sources** : Enquête DREES, ES2006.

## *Statut du personnel dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)*

**Tableau I- 67. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon le statut ou le type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Statut ou type de contrat	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titulaire	16,7	13,0	14,7
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,3	0,3	0,3
Contractuel, vacataire, auxiliaire	3,3	3,3	3,3
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
CDI (hors emplois aidés)	75,6	78,7	77,3
CDD (hors emplois aidés)	2,4	3,0	2,7
Vacation	0,5	0,2	0,3
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,2	0,3	0,2
<b>Contrats aidés</b>			
Contrat d'avenir	0,2	0,1	0,2
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,5	0,8	0,7
Autre contrat aidé	0,3	0,3	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 690,7</b>	<b>1 961,1</b>	<b>3 651,8</b>

**Champ** : CRP – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 68. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon le statut fonction publique ou la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2006.**

Fonction publique ou convention collective	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	2,6	2,9	2,8
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	5,4	4,1	4,7
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	12,9	10,2	11,5
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
Convention collective nationale de 1951	45,1	49,0	47,2
Convention collective nationale de 1965	0,7	0,7	0,7
Convention collective nationale de 1966	2,7	5,3	4,1
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	16,4	16,5	16,5
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0	0,0	0,0
Autre convention collective	1,9	1,6	1,7
<b>Contrats aidés</b>			
Accord d'établissement	11,0	9,0	9,9
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	1,3	0,6	0,9
Congréganistes non salariés	--	--	--
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 690,7</b>	<b>1 961,1</b>	<b>3 651,8</b>

**Champ** : CRP – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

Les structures de travail protégé  
et de formation professionnelle :

**Les centres de préorientation**

## **Présentation des centres de préorientation**

### ***Définition***

Le centre de préorientation propose à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » une évaluation de leurs capacités pour les accompagner dans la définition d'un nouveau projet professionnel. Cette évaluation dure au plus 12 semaines. A son issue, un rapport détaillé est transmis à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) afin d'aider la décision d'une orientation professionnelle. Les centres de préorientation travaillent en étroite collaboration avec le Pôle emploi.

Ces structures ont une vocation interdépartementale ou régionale ; ils peuvent être autonomes ou rattachés à un centre de rééducation professionnelle (CRP).

### ***Financement***

Les centres de préorientation sont pris en charge par l'État. Certains peuvent proposer un hébergement en résidence associative.

### ***Textes de référence***

Les centres de préorientation ont été créés par l'article 14 de la loi d'orientation du 30 juin 1975.

Code du travail

Articles L 323-II-2, R 323-33-1 à R 323-33-5, R 323-41-5.

## **Commentaires généraux des données ES2006 sur les centres de préorientation**

Au 31 décembre 2006, 28 centres de préorientation disposent d'environ 650 places et emploient près de 270 personnes en équivalent temps plein.

### ***Activité***

Les taux de réponse des centres de préorientation à l'enquête indiquent un niveau de participation de 90 % des structures sollicitées. Ces structures répondantes rassemblent 84 % des places installées dans l'ensemble des centres de préorientation.

La distribution régionale des places en centres de préorientation s'appuie sur les données du répertoire FINESS ainsi que sur les données de l'enquête ES corrigées par chaque DRASS concernée. Ces données sur les capacités installées prennent ainsi en compte l'ensemble des centres de préorientation, à la fois les répondants et les non répondants à l'enquête ES2006. Compte-tenu du faible nombre de structures au niveau national, les résultats présentés dans ce document se limitent au niveau régional.

### ***Clientèle***

L'enquête n'a pas recueilli de données sur la clientèle.

### ***Le personnel***

Fin 2006, le personnel travaillant dans les centres de préorientation y est en moyenne depuis 11 ans. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les personnels éducatif, pédagogique et social (43,1 % de l'ensemble des ETP), suivis du personnel de direction, de gestion et d'administration (22,3 %). Le taux d'encadrement dans les CRP est estimé à 4 personnels pour dix personnes accueillies (40,8 % fin 2006).

La majorité du personnel est en contrat à durée indéterminée (88,3 %), et 6,8 % sont titulaires de la fonction publique. Les contrats relèvent essentiellement de la convention collective nationale de 1951 (48,6 % des ETP), ou de la convention collective de 1966 (26,4 %) et dans une moindre mesure de la convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (15,1 %).



## Activité des centres de préorientation

### *Caractéristiques générales des centres de préorientation et distribution régionale*

**Tableau I- 69. Caractéristiques des centres de préorientation. Situation au 31 décembre 2006**

Caractéristiques	ES 2006
Nombre de structures au 31 décembre	28
Nombre de places installées au 31 décembre	656
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	506
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	2 152
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	1 996

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 70. Distribution régionale des centres de préorientation et des places installées. Situation au 31 décembre 2006**

Région	Nombre de structures	Places installées au 31-12-2006
42 Alsace	3	78
72 Aquitaine	0	0
83 Auvergne	0	0
25 Basse-Normandie	1	20
26 Bourgogne	0	0
53 Bretagne	3	84
24 Centre	2	38
21 Champagne-Ardenne	1	10
94 Corse	0	0
43 Franche-Comté	0	0
23 Haute-Normandie	0	0
11 Ile-de-France	1	30
91 Languedoc-Roussillon	0	0
74 Limousin	1	15
41 Lorraine	1	22
73 Midi-Pyrénées	1	28
31 Nord-Pas-de-Calais	2	84
52 Pays de la Loire	4	97
22 Picardie	0	0
54 Poitou-Charentes	1	18
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	64
82 Rhône-Alpes	3	28
<b>France Métropolitaine</b>	<b>27</b>	<b>616</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>	<b>1</b>	<b>40</b>
<b>France entière</b>	<b>28</b>	<b>656</b>

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Sources**: Données FINESS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS.

## *Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les centres de préorientation*

**Tableau I- 71. Répartition des places selon les modalités d'accueil dans les centres de préorientation. Situation au 31 décembre 2006**

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	294	44,8
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	10	1,5
Accueil temporaire	14	2,1
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	255	38,9
Accueil familial	0	0,0
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	52	7,9
Autre	31	4,7
<b>Total répondants</b>	<b>656</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>656</b>	

**Remarque** : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 72. Répartition des places selon les agréments de clientèle spécifiques aux centres de préorientation. Situation au 31 décembre 2006**

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	0	0,0
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	84	12,8
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	0	0,0
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	0	0,0
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	114	17,4
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	198	30,2
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	7	1,1
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	0	0,0
Polyhandicapés	96	14,6
Autre	157	23,9
<b>Total répondants</b>	<b>656</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>656</b>	

**Remarque** : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

## Personnel des centres de préorientation

### *Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres de préorientation*

Tableau I- 73. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel dans les centres de préorientation selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 20	0,0	0,0	0,0
20-24	0,0	3,1	2,1
25-29	3,3	5,9	5,0
30-34	5,5	9,4	8,0
35-39	7,6	16,3	13,3
40-44	11,9	16,5	15,0
45-49	17,4	12,7	14,3
50-54	24,4	18,1	20,2
55-59	21,9	14,3	16,9
60 et plus	8,0	3,7	5,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>226</b>	<b>437</b>	<b>663</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

Tableau I- 74. Répartition du personnel travaillant dans les centres de préorientation selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 5 ans	27,9	31,5	30,3
5 à 9 ans	22,1	25,0	24,0
10 à 14 ans	11,4	13,8	12,9
15 à 19 ans	14,1	14,6	14,4
20 à 24 ans	7,1	4,0	5,0
25 à 29 ans	10,7	6,9	8,2
30 ans et plus	6,8	4,2	5,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>226</b>	<b>437</b>	<b>663</b>
<b>Durée moyenne (en années)</b>	<b>12,6</b>	<b>10,4</b>	<b>11,1</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

## *Fonction principale du personnel travaillant dans les centres de préorientation*

**Tableau I- 75. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de préorientation, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>12,6</b>	<b>27,7</b>	<b>22,3</b>
Directeur	4,7	0,9	2,2
Médecin directeur	0,1	0,7	0,5
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2,9	2,2	2,5
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,4	18,6	12,4
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	3,6	5,4	4,7
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>15,3</b>	<b>12,9</b>	<b>13,7</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	3,1	8,5	6,6
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	8,5	1,6	4,0
Autre personnel des services généraux	3,7	2,8	3,1
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>5,8</b>	<b>3,6</b>	<b>4,4</b>
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,8	0,5
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,4	0,3
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	3,7	0,0	1,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,3	0,2
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,2	0,2	0,2
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,6	0,4
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,3	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	1,6	1,3	1,4
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>56,0</b>	<b>35,9</b>	<b>43,1</b>
<i>Enseignement</i>			
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	0,0	0,0	0,0
Instituteur et professeur des écoles	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	8,8	1,2	4,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,6	0,4	0,5
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0	0,0
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé	1,2	0,1	0,5
Éducateur technique	3,5	2,5	2,9
Moniteur d'atelier	11,2	4,3	6,8
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	1,3	1,4	1,4
Moniteur éducateur	8,7	2,1	4,4
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	2,6	2,6	2,6
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	1,6	4,0	3,1
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	0,0	0,4	0,2

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0	0,0
Animateur social	3,0	0,0	1,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	13,6	16,9	15,7
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
<b>Personnel médical</b>	<b>6,2</b>	<b>2,3</b>	<b>3,7</b>
Psychiatre	0,9	0,2	0,5
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	2,7	1,4	1,9
Autre spécialiste	1,2	0,2	0,5
Médecin généraliste	1,4	0,5	0,8
<b>Psychologue et personnel para médical</b>	<b>4,1</b>	<b>17,6</b>	<b>12,8</b>
Psychologue	2,1	10,4	7,5
Infirmier DE et autorisé	0,0	1,8	1,2
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	1,5	0,4	0,8
Ergothérapeute	0,4	3,4	2,3
Orthophoniste	0,0	0,9	0,5
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,1	0,5	0,4
Aide-soignant	0,0	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,0	0,2	0,1
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>95,9</b>	<b>171,9</b>	<b>267,8</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

## Taux d'encadrement dans les centres de préorientation

Tableau I- 76. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les centres de préorientation, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2006

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>59,7</b>	<b>9,1</b>
Directeur	6,0	0,9
Médecin directeur	1,3	0,2
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	6,6	1,0
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	33,2	5,1
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	12,7	1,9
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>36,8</b>	<b>5,6</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	17,6	2,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	10,8	1,6
Autre personnel des services généraux	8,4	1,3
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>11,7</b>	<b>1,8</b>
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	1,4	0,2
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,7	0,1
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Chef de service éducatif	3,5	0,5
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,5	0,1
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,5	0,1
Autre cadre de service paramédical	1,1	0,2
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,3	0,1
Autre personnel d'encadrement	3,7	0,6
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>115,4</b>	<b>17,6</b>
<i>Enseignement</i>		
Educateur scolaire	0,0	0,0
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	0,0	0,0
Instituteur et professeur des écoles	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	10,6	1,6
Moniteur EPS et éducateur sportif	1,3	0,2
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0
<i>Travail</i>		
Educateur technique spécialisé	1,3	0,2
Educateur technique	7,7	1,2
Moniteur d'atelier	18,1	2,8
<i>Education spécialisée</i>		
Educateur spécialisé y compris éducateur PJJ	3,7	0,6
Moniteur éducateur	11,9	1,8
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	7,0	1,1
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	8,4	1,3
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	0,7	0,1

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0
Animateur social	2,9	0,4
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	42,0	6,4
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
<b>Personnel médical</b>	<b>9,9</b>	<b>1,5</b>
Psychiatre	1,3	0,2
Pédiatre	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	5,0	0,8
Autre spécialiste	1,4	0,2
Médecin généraliste	2,2	0,3
<b>Psychologue et personnel para médical</b>	<b>34,2</b>	<b>5,2</b>
Psychologue	20,0	3,0
Infirmier DE et autorisé	3,1	0,5
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	2,1	0,3
Ergothérapeute	6,1	0,9
Orthophoniste	1,5	0,2
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	1,0	0,1
Aide-soignant	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,4	0,1
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>267,8</b>	<b>40,8</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

## *Statut du personnel dans les centres de préorientation*

**Tableau I- 77. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de préorientation, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Statut ou type de contrat	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titulaire	1,5	9,7	6,8
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,0	0,4	0,3
Contractuel, vacataire, auxiliaire	1,4	1,6	1,5
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
CDI (hors emplois aidés)	95,4	84,4	88,3
CDD (hors emplois aidés)	0,3	2,8	1,9
Vacation	0,4	0,4	0,4
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,0	0,0	0,0
<b>Contrats aidés</b>			
Contrat d'avenir	1,0	0,0	0,4
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,0	0,0	0,0
Autre contrat aidé	0,0	0,7	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>95,9</b>	<b>171,9</b>	<b>267,8</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 78. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de préorientation, selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction publique ou convention collective	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	1,4	8,1	5,7
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
Convention collective nationale de 1951	45,7	50,2	48,6
Convention collective nationale de 1965	0,0	0,0	0,0
Convention collective nationale de 1966	30,3	24,3	26,4
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	16,9	14,1	15,1
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0	0,0	0,0
Autre convention collective	0,2	0,0	0,1
<b>Contrats aidés</b>			
Accord d'établissement	4,5	1,4	2,5
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	1,1	2,0	1,7
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>95,9</b>	<b>171,9</b>	<b>267,8</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.



**Tableau I- 80. Répartition des services d'accompagnement pour adultes handicapés selon le nombre de places installées et le type de service. Situation au 31 décembre 2006**

Places installées	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Inférieur à 20	30,2	46,4	47,0	32,4
De 20 à 29	21,0	25,1	33,4	22,0
De 30 à 49	23,9	18,6	13,2	22,9
50 et plus	24,9	9,8	6,4	22,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre de structures</b>	<b>624</b>	<b>58</b>	<b>37</b>	<b>719</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.  
**Source** : Enquête DREES, ES2006.

### *Répartition régionale des services d'accompagnement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 81. Répartition régionale du nombre de services d'accompagnement pour adultes handicapés, du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de 20-59 ans. Situation au 31 décembre 2006**

Région	Nombre de services	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	31	1 032	1 018 376	1,0
72 Aquitaine	32	2 085	1 658 455	1,3
83 Auvergne	19	547	701 699	0,8
25 Basse-Normandie	8	626	756 095	0,8
26 Bourgogne	23	897	843 559	1,1
53 Bretagne	43	1 560	1 629 131	1,0
24 Centre	49	1 279	1 320 072	1,0
21 Champagne-Ardenne	18	466	717 170	0,6
94 Corse	1	30	158 412	0,2
43 Franche-Comté	24	1 157	614 112	1,9
23 Haute-Normandie	22	828	972 568	0,9
11 Île-de-France	61	2 046	6 660 471	0,3
91 Languedoc-Roussillon	27	1 128	1 320 139	0,9
74 Limousin	17	905	375 777	2,4
41 Lorraine	22	1 036	1 276 215	0,8
73 Midi-Pyrénées	25	788	1 488 403	0,5
31 Nord-Pas-de-Calais	47	2 306	2 172 292	1,1
52 Pays de la Loire	75	1 815	1 833 009	1,0
22 Picardie	19	782	1 026 529	0,8
54 Poitou-Charentes	36	861	894 261	1,0
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	43	1 272	2 509 534	0,5
82 Rhône-Alpes	74	3 557	3 264 797	1,1
<b>France Métropolitaine</b>	<b>716</b>	<b>27 003</b>	<b>33 211 076</b>	<b>0,8</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>	<b>3</b>	<b>120</b>	<b>953 571</b>	<b>0,1</b>
<b>France entière</b>	<b>719</b>	<b>27 123</b>	<b>34 164 647</b>	<b>0,8</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.  
**Sources** : Données FINESS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS. Estimations de population au 01.01.2007, INSEE.

## **Présentation des services d'accompagnement pour adultes handicapés**

### ***Définition***

Rassemblés sous une seule et même catégorie dans le répertoire FINESS (catégorie 446), les services d'accompagnement pour adultes handicapés regroupent différents types de services qui peuvent être distingués dans l'enquête ES2006. Il s'agit notamment des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), et d'autres services d'aides et de soins à domicile (SASD) en direction à la fois des personnes âgées de 60 et plus et des adultes handicapés.

L'objectif principal de ces services est d'assurer le maintien des personnes handicapées dans le milieu ordinaire, par un soutien à la restauration des liens sociaux (familiaux, scolaires, professionnels, etc.) et en favorisant l'accès aux services offerts par la collectivité. Les SAMSAH offrent, en plus de ces prestations, un accompagnement médical.

Les professionnels travaillant dans les SAVS sont en majorité des travailleurs sociaux, des psychologues et des chargés d'insertion. Dans les SAMSAH, l'équipe pluridisciplinaire comprend toujours un médecin.

Dans tous les cas, selon les besoins de la personne, l'accompagnement peut être permanent, temporaire ou séquentiel, conformément à la décision prise par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Ces services peuvent être autonomes ou être rattachés à un établissement.

### ***Financement***

Les SAVS sont financés par le département. Les SAMSAH sont quant à eux financés à la fois par le département et par l'assurance maladie (comme pour les foyers d'accueil médicalisés).

### ***Textes de référence***

Décrets

Décret n°2005-223 du 11 mars 2005 relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des services d'accompagnement à la vie sociale et des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

Décret n°2004-613 du 25 juin 2004 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des services de soins infirmiers à domicile, des services d'aide et d'accompagnement à domicile et des services polyvalents d'aide et de soins à domicile.

## **Commentaires généraux des données ES2006 sur les services d'accompagnement pour adultes handicapés**

Au 31 décembre 2006, 719 services d'accompagnement pour adultes handicapés sont identifiés dans FINESS (catégorie 446).

Dans l'enquête ES2006, une question relative au type d'intervention caractérisant l'activité ou les activités de chaque structure permet de repérer les types de services (deux modalités de la variable type d'intervention précisent s'il s'agit d'un accompagnement médico-social (SAMSAH) ou d'un accompagnement à la vie sociale non médicalisé (SAVS)). Ainsi, pour chaque numéro FINESS, il a été possible de classer la structure en SAVS, SAMSAH ou autre service d'accompagnement (par exclusion des deux autres).

L'enquête permet ainsi de distinguer fin 2006, 624 SAVS, 58 SAMSAH et 37 autres services. Les SAVS enquêtés disposent d'environ 24 600 places installées et emploient près de 2 800 personnes en équivalent temps plein. Quant aux SAMSAH, ils disposent autour de 1 670 places et emploient près de 370 personnes en équivalent temps plein.

### ***Activité***

La répartition régionale des services d'accompagnement présentée dans cette partie tient compte à la fois des services répondants et des non répondants à l'enquête ES2006 (les données reposent sur les chiffres FINESS et les données de l'enquête corrigés par les DRASS). Les taux de réponse des services d'accompagnement à l'enquête (tout type de services confondus) indiquent que 85 % des structures sollicitées ont répondu à l'enquête. Ces structures répondantes rassemblent 87 % des places installées dans l'ensemble des services d'accompagnement pour adultes handicapés.

Les places des SAVS sont majoritairement agréés pour accueillir des déficients intellectuels et/ou psychiques (78,7 %). Les places des SAMSAH s'adressent quant à elles à des personnes ayant un traumatisme crânien (33,6 % des places), des déficients intellectuels et psychiques (32,8 %) et des personnes ayant une déficience motrice (21,9 %).

### ***Clientèle présente***

L'âge moyen des personnes sorties des services d'accompagnement à la vie sociale au cours de l'année 2006 est de 40,8 ans.

La majorité des personnes suivies par ces services habite son propre logement (79,3 %). Néanmoins, il est à relever que 23 % des personnes accompagnées par un SAMSAH est hébergée dans sa propre famille.

Un quart des personnes suivies par un SAVS sont sans activité professionnelle ou en accueil médico-social en journée (26,2 %). Cette proportion est plus élevée pour les personnes suivies par un SAMSAH et concerne presque six personnes sur dix.

### *Clientèle sortie*

L'âge moyen des personnes sorties des services d'accompagnement au cours de l'année 2006 est de 40,1 ans pour les SAVS et 49,8 ans dans les SAMSAH.

### *Le personnel*

Le personnel travaille dans le même service d'accompagnement depuis en moyenne 7 ans pour les SAVS et depuis 3 ans pour les SAMSAH. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont très majoritairement les personnels éducatifs pédagogiques et social dans les SAVS (69,6 %). Dans les SAMSAH, les effectifs sont répartis essentiellement entre le personnel éducatif (33,7 % des effectifs en ETP) et le personnel paramédical et les psychologues (41,4 %).

Le taux d'encadrement dans les SAVS est estimé à environ un personnel pour dix personnes accueillies (11,5 pour 100 places fin 2006). Dans les SAMSAH, il est de deux personnels pour dix places installées environ (22,4).

Sur l'ensemble des services d'accompagnement, la plupart du personnel est en contrat à durée indéterminée (87,1 %) et 7 % sont titulaires.

## **Activité des services d'accompagnement pour adultes handicapés**

### *Caractéristiques générales des services d'accompagnement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 79. Caractéristiques des services d'accompagnement pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2006**

<b>Caractéristiques</b>	<b>SAVS</b>	<b>SAMSAH</b>	<b>Autres services</b>	<b>Ensemble</b>
Nombre de structures au 31 décembre	624	58	37	719
Nombre de places installées au 31 décembre	24 591	1 675	856	27 123
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	24 961	1 437	888	27 286
Nombre d'entrées au cours de l'année 2006	5 107	1 020	126	6 253
Nombre de sorties au cours de l'année 2006	3 768	525	100	4 393

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 80. Répartition des services d'accompagnement pour adultes handicapés selon le nombre de places installées et le type de service. Situation au 31 décembre 2006**

Places installées	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Inférieur à 20	30,2	46,4	47,0	32,4
De 20 à 29	21,0	25,1	33,4	22,0
De 30 à 49	23,9	18,6	13,2	22,9
50 et plus	24,9	9,8	6,4	22,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre de structures</b>	<b>624</b>	<b>58</b>	<b>37</b>	<b>719</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.  
**Source** : Enquête DREES, ES2006.

### *Répartition régionale des services d'accompagnement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 81. Répartition régionale du nombre de services d'accompagnement pour adultes handicapés, du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de 20-59 ans. Situation au 31 décembre 2006**

Région	Nombre de services	Places installées au 31-12-06	Population 20-59 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	31	1 032	1 018 376	0,1
72 Aquitaine	32	2 085	1 658 455	0,1
83 Auvergne	19	547	701 699	0,1
25 Basse-Normandie	8	626	756 095	0,1
26 Bourgogne	23	897	843 559	0,1
53 Bretagne	43	1 560	1 629 131	0,1
24 Centre	49	1 279	1 320 072	0,1
21 Champagne-Ardenne	18	466	717 170	0,1
94 Corse	1	30	158 412	0,0
43 Franche-Comté	24	1 157	614 112	0,2
23 Haute-Normandie	22	828	972 568	0,1
11 Île-de-France	61	2 046	6 660 471	0,0
91 Languedoc-Roussillon	27	1 128	1 320 139	0,1
74 Limousin	17	905	375 777	0,2
41 Lorraine	22	1 036	1 276 215	0,1
73 Midi-Pyrénées	25	788	1 488 403	0,1
31 Nord-Pas-de-Calais	47	2 306	2 172 292	0,1
52 Pays de la Loire	75	1 815	1 833 009	0,1
22 Picardie	19	782	1 026 529	0,1
54 Poitou-Charentes	36	861	894 261	0,1
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	43	1 272	2 509 534	0,1
82 Rhône-Alpes	74	3 557	3 264 797	0,1
<b>France Métropolitaine</b>	<b>716</b>	<b>27 003</b>	<b>33 211 076</b>	<b>0,8</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>	<b>3</b>	<b>120</b>	<b>953 571</b>	<b>0,1</b>
<b>France entière</b>	<b>719</b>	<b>27 123</b>	<b>34 164 647</b>	<b>0,8</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.  
**Sources** : Données FINESS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS. Estimations de population au 01.01.2007, INSEE.

## *Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 82. Répartition des places selon les modalités d'accueil dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2006**

Modalité d'accueil	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	0,6	0,0	4,9	0,7
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	5,9	3,8	24,9	6,4
Accueil temporaire	0,3	0,0	0,0	0,3
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	7,4	3,3	28,9	7,8
Accueil familial	0,3	0,0	10,9	0,6
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	81,5	91,1	23,0	80,3
Autre	3,9	1,8	7,5	3,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>24 591</b>	<b>1 675</b>	<b>856</b>	<b>27 123</b>

**Remarque** : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 83. Répartition des places selon les agréments de clientèle spécifiques aux services d'accompagnement pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2006**

Agrément de clientèle	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	39,2	6,9	48,1	37,5
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	6,6	7,9	0,0	6,5
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	32,9	18,0	21,1	31,6
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	12,2	21,9	20,2	13,0
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	1,4	33,6	0,0	3,3
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	1,0	2,9	1,9	1,2
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	2,0	0,0	0,0	1,8
Polyhandicapés	0,4	4,7	3,0	0,8
Autre	4,3	4,2	5,6	4,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>24 591</b>	<b>1 675</b>	<b>856</b>	<b>27 123</b>

**Remarque** : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

## Clientèle présente au moment de l'enquête dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

### *Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés*

Tableau I- 84. Répartition par âge et par sexe de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs présents au 31/12/2006		Total
	Sexe masculin	Sexe féminin	
Moins de 20	0,6	0,5	0,6
20-24	6,7	6,9	6,8
25-29	10,7	10,3	10,5
30-34	12,7	13,0	12,8
35-39	15,4	15,1	15,3
40-44	16,1	16,2	16,2
45-49	15,5	14,9	15,3
50-54	12,0	11,2	11,7
55-59	6,7	7,4	7,0
60-64	2,4	2,5	2,4
65 et plus	1,2	1,9	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>15 828</b>	<b>11 458</b>	<b>27 286</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

Tableau I- 85. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le groupe d'âges et le type de service. Situation au 31 décembre 2006

Groupes d'âges (en années)	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Moins de 20	0,5	1,0	1,1	0,6
20-24	6,7	7,5	8,7	6,8
25-29	10,5	11,3	11,1	10,5
30-34	12,9	11,1	12,7	12,8
35-39	15,4	12,7	16,5	15,3
40-44	16,3	15,0	14,5	16,2
45-49	15,4	13,2	13,9	15,3
50-54	11,7	12,0	10,2	11,7
55-59	6,9	9,3	6,3	7,0
60-64	2,4	2,7	4,0	2,4
65 et plus	1,4	4,3	0,9	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>24 961</b>	<b>1 437</b>	<b>888</b>	<b>27 286</b>
<b>Age moyen</b>	<b>40,7</b>	<b>42,0</b>	<b>40,0</b>	<b>40,8</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 86. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon le temps de présence et le type de service. Situation au 31 décembre 2006**

Temps de présence	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Moins d'1 an	19,7	59,5	10,1	21,6
1 à 5 ans	41,5	33,1	40,9	41,1
6 à 10 ans	17,9	3,8	19,5	17,1
11 à 15 ans	11,8	2,5	21,8	11,6
16 à 20 ans	6,0	1,0	3,1	5,6
Plus de 20 ans	3,1	0,0	4,6	3,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>24 961</b>	<b>1 437</b>	<b>888</b>	<b>27 286</b>
<b>Temps de présence moyen (en années)</b>	<b>6,8</b>	<b>2,4</b>	<b>8,3</b>	<b>6,6</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

*Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 87. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Pathologies et origines des déficiences	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,9	0,7	0,8
Psychose infantile	8,4	7,8	8,2
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	14,2	11,2	13,0
Trisomie et autres aberrations chromosomiques	1,0	1,6	1,2
Accidents périnataux	4,4	5,1	4,7
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	8,7	5,7	7,5
Pathologie génétique connue autre qu'aberration chromosomique	2,8	3,6	3,1
Autres pathologies	24,9	28,5	26,4
Pathologie inconnue	34,6	35,9	35,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>12 571</b>	<b>9 063</b>	<b>21 634</b>
<b>Effectif total</b>	<b>15 828</b>	<b>11 458</b>	<b>27 286</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.



**Tableau I- 88. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon la pathologie et par type de service. Situation au 31 décembre 2006**

Pathologies et origines des déficiences	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,8	0,9	1,3	0,8
Psychose infantile	8,5	1,4	12,3	8,2
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	13,6	8,2	3,7	13,0
Trisomie et autres aberrations chromosomiques	1,2	0,7	4,9	1,2
Accidents périnataux	4,2	6,7	16,1	4,7
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	4,7	46,0	5,9	7,5
Pathologie génétique connue autre qu'aberration chromosomique	2,9	7,0	2,0	3,1
Autres pathologies	26,7	26,2	20,5	26,4
Pathologie inconnue	37,5	2,9	33,4	35,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>19 556</b>	<b>1 403</b>	<b>675</b>	<b>21 634</b>
<b>Effectif total</b>	<b>24 961</b>	<b>1 437</b>	<b>888</b>	<b>27 286</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 89. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Déficience principale (catégories détaillées)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Déficiences intellectuelles</b>	<b>58,6</b>	<b>60,4</b>	<b>59,4</b>
Retard mental profond et sévère	1,1	1,0	1,0
Retard mental moyen	22,8	23,3	23,0
Retard mental léger	33,6	35,4	34,3
Autres déficiences de l'intelligence	1,1	0,7	0,9
<b>Déficiences du psychisme</b>	<b>23,7</b>	<b>18,1</b>	<b>21,4</b>
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,9	0,7	0,8
Troubles de la conduite et du comportement	4,9	3,3	4,2
Déficiences du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	12,8	9,1	11,2
Autres déficiences du psychisme	5,1	5,1	5,1
<b>Déficiences du langage (oral et écrit) et de la parole</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>
<b>Déficiences auditives</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>
Déficience totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 Db)	0,2	0,3	0,2
Déficience auditive bilatérale sévère (entre 71 Db et 90 Db inclus)	0,2	0,3	0,2
Autre déficience de l'acuité auditive moyenne ou légère (égale ou inférieure à 70 Db)	0,0	0,0	0,0
Surdi-mutité	2,4	2,3	2,3
Surdi-cécité	0,1	0,1	0,1
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<b>Déficiences visuelles</b>	<b>1,1</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,6	0,8	0,7
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,5	1,0	0,7
<b>Déficiences motrices</b>	<b>9,7</b>	<b>13,0</b>	<b>11,1</b>
Déficiences motrices par absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres	0,5	0,5	0,5
Absence ou déficit de la mobilité volontaire des quatre membres	3,3	4,5	3,8
Absence ou déficit important de la mobilité des deux membres inférieurs	2,8	4,4	3,4
Déficit de la mobilité des membres supérieur et inférieur homolatéraux	1,9	1,6	1,8
Déficit de la motricité des membres supérieurs	0,1	0,3	0,1
Déficiences motrices de la tête et du tronc	0,0	0,2	0,1
Autres déficiences complexes de la motricité	1,1	1,5	1,3
<b>Plurihandicap, plusieurs déficiences de même gravité, ceci</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>

Déficiência principale (catégories détaillées)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
empêchant de déterminer une déficiência principale, à l'exception de la surdi-mutité, de la surdi-cécité et du polyhandicap			
<b>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>
<b>Polyhandicap</b> , associant une déficiência mentale grave à une déficiência motrice importante	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>
<b>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</b>	<b>1,7</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>13 092</b>	<b>9 442</b>	<b>22 534</b>
<b>Effectif total</b>	<b>15 828</b>	<b>11 458</b>	<b>27 286</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.  
**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 90. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon les catégories agrégées de déficiência principale et par type de service.  
Situation au 31 décembre 2006**

Déficiência principale (catégories agrégées)	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Déficiences intellectuelles	61,8	18,4	69,8	59,4
Déficiences du psychisme	21,7	21,3	12,3	21,4
Déficiences du langage (oral et écrit) et de la parole	0,1	1,3	1,5	0,2
Déficiences auditives	3,2	0,3	0,4	2,9
Déficiences visuelles	1,1	6,1	1,5	1,4
Déficiences motrices	9,6	32,4	9,9	11,0
Plurihandicap	1,1	9,4	3,8	1,6
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	0,2	0,8	0,0	0,2
Polyhandicap	0,2	2,6	0,4	0,3
Autres déficiences, non désignées par ailleurs	1,2	7,3	0,4	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>20 495</b>	<b>1 390</b>	<b>650</b>	<b>22 535</b>
<b>Effectif total</b>	<b>24 961</b>	<b>1 437</b>	<b>888</b>	<b>27 286</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.  
**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies  
dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés**

**Tableau I- 91. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe.  
Situation au 31 décembre 2006**

Mode d'hébergement à l'enquête	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Logement personnel	78,2	80,7	79,3
Famille	12,8	11,8	12,4
Famille d'accueil	1,0	1,1	1,1
Foyer d'hébergement	2,7	2,3	2,5
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,2	0,2
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,1	0,1	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Établissement pour personnes âgées	0,7	1,0	0,8
Établissement de santé	0,3	0,3	0,3
Établissement social	0,8	0,6	0,7
Autre mode d'hébergement	3,1	2,1	2,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>15 559</b>	<b>11 272</b>	<b>26 831</b>
<b>Effectif total</b>	<b>15 828</b>	<b>11 458</b>	<b>27 286</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 92. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par type de service.  
Situation au 31 décembre 2006**

Mode d'hébergement à l'enquête	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Logement personnel	80,9	69,5	47,6	79,3
Famille	11,4	23,0	22,2	12,4
Famille d'accueil	0,8	0,4	11,0	1,1
Foyer d'hébergement	2,2	3,3	12,8	2,5
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,1	0,0	0,2
Maison d'accueil spécialisée / foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,1	0,1	0,0	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,2	0,0	0,0
Établissement pour personnes âgées	0,8	0,5	0,3	0,8
Établissement de santé	0,3	0,4	0,3	0,3
Établissement social	0,7	0,4	0,0	0,7
Autre mode d'hébergement	2,6	2,0	5,8	2,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>24 551</b>	<b>1 450</b>	<b>830</b>	<b>26 832</b>
<b>Effectif total</b>	<b>24 961</b>	<b>1 437</b>	<b>888</b>	<b>27 286</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 93. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe.  
Situation au 31 décembre 2006**

Activité / accueil en journée	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Travaille en ESAT à temps plein	48,4	43,9	46,6
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	1,5	2,3	1,8
Travaille en ESAT à temps partiel	2,6	4,8	3,5
Travaille dans une entreprise adaptée	5,6	4,0	4,9
En formation ou en stage	0,8	0,8	0,8
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	3,3	3,4	3,4
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	0,2	0,2	0,2
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	25,3	30,5	27,5
Travaille en milieu ordinaire	7,7	5,1	6,6
Autre activité ou accueil en journée	4,5	4,8	4,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>15 377</b>	<b>11 116</b>	<b>26 493</b>
<b>Effectif total</b>	<b>15 828</b>	<b>11 458</b>	<b>27 286</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.  
**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 94. Répartition de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par type de service.  
Situation au 31 décembre 2006**

Activité / accueil en journée	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Travaille en ESAT à temps plein	48,5	11,5	49,2	46,6
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	1,8	2,0	1,0	1,8
Travaille en ESAT à temps partiel	3,6	2,4	3,4	3,5
Travaille dans une entreprise adaptée	5,1	2,9	2,1	4,9
En formation ou en stage	0,8	1,4	0,3	0,8
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	2,6	2,2	29,9	3,4
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	0,1	2,3	0,2	0,2
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,1	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	26,2	59,9	6,7	27,5
Travaille en milieu ordinaire	6,8	5,6	0,7	6,6
Autre activité ou accueil en journée	4,3	9,7	6,5	4,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>24 376</b>	<b>1 398</b>	<b>719</b>	<b>26 494</b>
<b>Effectif total</b>	<b>24 961</b>	<b>1 437</b>	<b>888</b>	<b>27 286</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.  
**Source** : Enquête DREES, ES2006.

## Clientèle sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2006

### *Profil socio-démographique des personnes sorties des services d'accompagnement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 95. Répartition de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année précédant l'enquête selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Groupes d'âges (en années)	Effectifs sortis au cours de 2006		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 20	0,3	0,5	0,4
20-24	8,3	5,8	7,2
25-29	12,5	11,5	12,0
30-34	10,7	11,0	10,8
35-39	13,1	13,5	13,3
40-44	16,0	12,7	14,6
45-49	14,0	12,9	13,5
50-54	9,6	12,1	10,7
55-59	7,7	7,5	7,6
60-64	4,2	5,5	4,8
65 et plus	3,6	7,0	5,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>2 135</b>	<b>1 659</b>	<b>3 795</b>
<b>Effectif total</b>	<b>2 472</b>	<b>1 921</b>	<b>4 393</b>
<b>Age moyen</b>	<b>41,5</b>	<b>43,6</b>	<b>42,4</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 96. Répartition de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année précédant l'enquête selon l'âge et par type de service. Situation au 31 décembre 2006**

Groupes d'âges (en années)	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Moins de 20	0,3	0,0	5,1	0,4
20-24	7,4	4,7	11,5	7,2
25-29	12,7	8,1	7,7	12,0
30-34	11,7	4,2	11,5	10,8
35-39	13,9	10,6	5,1	13,3
40-44	14,4	14,2	20,5	14,6
45-49	13,6	13,4	12,8	13,5
50-54	10,6	12,0	9,0	10,7
55-59	7,6	7,5	7,7	7,6
60-64	4,3	7,5	7,7	4,8
65 et plus	3,4	17,8	1,3	5,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>3 241</b>	<b>454</b>	<b>99</b>	<b>3 795</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 768</b>	<b>525</b>	<b>100</b>	<b>4 393</b>
<b>Age moyen</b>	<b>40,1</b>	<b>49,8</b>	<b>41,5</b>	<b>42,4</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 97. Répartition de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés en 2006 selon la durée de séjour et par sexe**

Durée de séjour (en années)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins d'1 an	25,5	26,2	25,8
1 à 5 ans	56,1	57,8	56,9
6 à 10 ans	10,1	9,1	9,7
11 à 15 ans	4,7	4,0	4,4
16 à 20 ans	2,5	2,3	2,4
Plus de 20 ans	1,1	0,6	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>2 136</b>	<b>1 658</b>	<b>3 795</b>
<b>Effectif total</b>	<b>2 472</b>	<b>1 921</b>	<b>4 393</b>
<b>Durée moyenne (en années)</b>	<b>4,2</b>	<b>3,8</b>	<b>4,0</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 98. Répartition de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés en 2006 selon la durée de séjour et par type de service**

Durée de séjour (en années)	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Moins d'1 an	20,2	66,0	25,6	25,8
1 à 5 ans	60,3	33,7	52,6	56,9
6 à 10 ans	11,1	0,3	6,4	9,7
11 à 15 ans	4,9	0,0	9,0	4,4
16 à 20 ans	2,7	0,0	3,8	2,4
Plus de 20 ans	0,9	0,0	2,6	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>3 241</b>	<b>454</b>	<b>99</b>	<b>3 795</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 768</b>	<b>525</b>	<b>100</b>	<b>4 393</b>
<b>Durée moyenne (en années)</b>	<b>4,4</b>	<b>1,4</b>	<b>5,4</b>	<b>4,0</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

### *Déficiences (principales) des personnes sorties des services d'accompagnement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 99. Répartition de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année précédent l'enquête selon les catégories de déficiences (principales) et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Déficiences principales	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Déficiences intellectuelles</b>	<b>35,7</b>	<b>31,7</b>	<b>33,9</b>
Retard mental profond et sévère	0,9	1,5	1,2
Retard mental moyen	14,0	10,6	12,5
Retard mental léger	19,8	19,0	19,4
Autres déficiences de l'intelligence	0,9	0,5	0,7
<b>Déficiences du psychisme</b>	<b>25,9</b>	<b>18,5</b>	<b>22,7</b>
Déficiences intermittentes, « critiques », de la conscience	1,0	0,6	0,8
Troubles de la conduite et du comportement	4,1	3,0	3,6
Déficiences du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	14,0	10,0	12,3
Autres déficiences du psychisme	6,8	4,9	6,0
<b>Déficiences du langage (oral et écrit) et de la parole</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>

Déficiência principale	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Déficiences auditives</b>	<b>1,9</b>	<b>3,1</b>	<b>2,5</b>
Déficiência totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 Db)	0,1	0,3	0,2
Déficiência auditive bilatérale sévère (entre 71 Db et 90 Db inclus)	0,2	0,4	0,3
Autre déficiência de l'acuité auditive moyenne ou légère (égale ou inférieure à 70 Db)	0,0	0,1	0,0
Surdi-mutité	1,5	2,2	1,8
Surdi-cécité	0,1	0,1	0,1
Déficiência de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<b>Déficiences visuelles</b>	<b>4,9</b>	<b>8,9</b>	<b>6,6</b>
Déficiência visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	3,2	4,3	3,7
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	1,7	4,5	2,9
<b>Déficiences motrices</b>	<b>23,2</b>	<b>30,5</b>	<b>26,4</b>
Déficiences motrices par absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres	1,5	0,8	1,2
Absence ou déficit de la mobilité volontaire des quatre membres	8,9	11,1	9,9
Absence ou déficit important de la mobilité des deux membres inférieurs	6,9	10,4	8,4
Déficit de la mobilité des membres supérieur et inférieur homolatéraux	3,3	3,4	3,4
Déficit de la motricité des membres supérieurs	0,5	0,9	0,6
Déficiences motrices de la tête et du tronc	0,1	0,3	0,2
Autres déficiences complexes de la motricité	1,9	3,7	2,7
<b>Plurihandicap</b> , plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficiência principale, à l'exception de la surdi-mutité, de la surdi-cécité et du polyhandicap	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>
<b>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>
<b>Polyhandicap</b> , associant une déficiência mentale grave à une déficiência motrice importante	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>
<b>Autres déficiences : non désignées par ailleurs</b>	<b>4,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>1 910</b>	<b>1 486</b>	<b>3 396</b>
<b>Effectif total</b>	<b>2 472</b>	<b>1 921</b>	<b>4 393</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 100. Répartition de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année précédent l'enquête selon les catégories agrégées de déficiência (principale) et par type de service.**

Déficiência principale (catégories agrégées)	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Déficiences intellectuelles	38,2	4,2	54,1	33,9
Déficiences du psychisme	23,5	16,5	35,1	22,7
Déficiences du langage (oral et écrit) et de la parole	0,3	0,0	2,7	0,3
Déficiences auditives	2,9	0,0	0,0	2,5
Déficiences visuelles	3,1	29,6	2,7	6,6
Déficiences motrices	24,7	39,7	0,0	26,4
Plurihandicap	2,1	5,3	2,7	2,5
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	0,7	0,3	0,0	0,7
Polyhandicap	0,5	2,2	2,7	0,8
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	4,0	2,2	0,0	3,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif répondants</b>	<b>2 896</b>	<b>453</b>	<b>47</b>	<b>3 396</b>
<b>Effectif total</b>	<b>3 768</b>	<b>525</b>	<b>100</b>	<b>4 393</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

## Personnel des services d'accompagnement pour adultes handicapés

### *Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés*

Tableau I- 101. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel et des équivalents temps plein dans les services d'accompagnement pour adultes selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 20	0,0	0,0	0,0
20-24	0,9	2,9	2,4
25-29	4,2	12,5	10,3
30-34	10,4	14,7	13,6
35-39	12,0	15,2	14,3
40-44	14,2	14,6	14,5
45-49	17,5	14,9	15,6
50-54	19,9	13,5	15,2
55-59	16,1	9,1	11,0
60 et plus	4,7	2,5	3,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 517</b>	<b>4 105</b>	<b>5 623</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

Tableau I- 102. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'âge et par type de service. Situation au 31 décembre 2006

Groupes d'âges (en années)	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Moins de 20	0,0	0,0	0,0	0,0
20-24	2,1	3,3	4,0	2,4
25-29	9,4	15,0	12,1	10,3
30-34	13,1	17,4	12,5	13,6
35-39	14,4	15,9	10,3	14,3
40-44	14,2	15,8	15,7	14,5
45-49	16,1	11,4	16,6	15,6
50-54	15,7	11,7	16,4	15,2
55-59	11,6	7,3	10,4	11,0
60 et plus	3,3	2,3	1,9	3,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>4 559</b>	<b>675</b>	<b>389</b>	<b>5 623</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.



Tableau I- 103. Répartition du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 5 ans	53,0	61,0	58,8
5 à 9 ans	20,9	19,4	19,8
10 à 14 ans	11,7	10,3	10,7
15 à 19 ans	7,4	5,4	5,9
20 à 24 ans	3,8	2,2	2,6
25 à 29 ans	2,1	1,0	1,3
30 ans et plus	1,3	0,8	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 517</b>	<b>4 105</b>	<b>5 623</b>
<b>Durée moyenne (en années)</b>	<b>7,5</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

Tableau I- 104. Répartition du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'ancienneté et par type de service. Situation au 31 décembre 2006

Durée depuis la prise de fonction (en années)	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Moins de 5 ans	54,2	88,7	61,2	58,8
5 à 9 ans	22,1	4,5	18,3	19,8
10 à 14 ans	11,7	3,5	10,8	10,7
15 à 19 ans	6,9	1,1	3,1	5,9
20 à 24 ans	3,0	0,0	2,5	2,6
25 à 29 ans	1,3	1,4	1,3	1,3
30 ans et plus	0,8	0,7	2,9	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>4 559</b>	<b>675</b>	<b>389</b>	<b>5 623</b>
<b>Durée moyenne (en années)</b>	<b>7,0</b>	<b>3,1</b>	<b>6,9</b>	<b>6,5</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

### *Fonction principale du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés*

Tableau I- 105. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>12,9</b>	<b>15,1</b>	<b>14,5</b>
Directeur	7,8	2,0	3,5
Médecin directeur	0,0	0,1	0,1
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2,5	0,9	1,3
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,0	9,8	7,5
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1,6	2,3	2,1
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>3,9</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	0,9	1,4	1,2
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	1,2	0,1	0,4
Autre personnel des services généraux	1,8	1,3	1,4
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>10,4</b>	<b>6,4</b>	<b>7,5</b>
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	1,7	0,9	1,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,3	0,1	0,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,3	0,1	0,1

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,4	0,0	0,1
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,3	0,3
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	0,2	1,1	0,9
Chef de service éducatif	6,7	3,1	4,1
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,2	0,2
Cadre infirmier psychiatrique	0,1	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,0	0,4	0,3
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,0	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,0	0,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	0,2	0,2	0,2
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>64,8</b>	<b>65,9</b>	<b>65,6</b>
<i>Enseignement</i>			
Educateur scolaire	0,1	0,0	0,0
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	0,0	0,0	0,0
Instituteur et professeur des écoles	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,2	0,1	0,1
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0	0,0
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,1	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Educateur technique spécialisé	1,1	0,1	0,4
Educateur technique	0,0	0,0	0,0
Moniteur d'atelier	0,3	0,1	0,2
<i>Education spécialisée</i>			
Educateur spécialisé y compris éducateur PJJ	29,9	23,8	25,4
Moniteur éducateur	13,6	9,7	10,7
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,7	0,2	0,3
Aide-médico-psychologique	7,5	6,2	6,5
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,7	4,2	3,3
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	0,8	7,9	6,0
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	2,6	8,3	6,8
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,3	0,2	0,2
Instructeur de locomotion	0,2	0,1	0,2
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,4	0,3
Animateur social	4,1	2,3	2,8
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2,2	1,9	2,0
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,1	0,1	0,1
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
<b>Personnel médical</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
Psychiatre	0,4	0,1	0,1
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,1	0,1
Autre spécialiste	0,1	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,1	0,1	0,1
<b>Psychologue et personnel para médical</b>	<b>5,6</b>	<b>9,0</b>	<b>8,1</b>
Psychologue	1,1	2,3	2,0
Infirmier DE et autorisé	0,9	1,2	1,1
Infirmier psychiatrique	0,5	0,4	0,4
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,0	0,0
Ergothérapeute	1,8	2,1	2,0

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Orthophoniste	0,0	0,0	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,1	0,1	0,1
Aide-soignant	1,1	2,3	2,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,1	0,4	0,3
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>1,8</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,2	0,1	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,2	0,0	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,3	0,1	0,2
En formation d'éducateurs spécialisés	0,2	0,2	0,2
En formation de moniteurs éducateurs	0,3	0,0	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	0,2	0,3	0,3
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,3	0,1	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>896,0</b>	<b>2 512,2</b>	<b>3 408,2</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

Tableau I- 106. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la fonction principale exercée et par type de service. Situation au 31 décembre 2006

Fonction principale exercée	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Personnel de direction, de gestion et d'administration	14,8	14,6	9,9	14,5
Personnel des services généraux	3,1	1,5	5,0	3,1
Personnel d'encadrement sanitaire et social	7,6	5,7	9,4	7,5
Personnel éducatif, pédagogique et social	69,6	33,7	67,4	65,6
Personnel médical	0,2	1,6	0,1	0,3
Psychologue et personnel paramédical	3,9	41,4	3,9	8,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	0,8	1,5	4,3	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>2 831,1</b>	<b>374,6</b>	<b>202,4</b>	<b>3 408,2</b>

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

### Taux d'encadrement dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau I- 107. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2006

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>493,8</b>	<b>1,8</b>
Directeur	119,4	0,4
Médecin directeur	2,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	44,4	0,2
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	255,3	0,9
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	72,7	0,3
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>104,7</b>	<b>0,4</b>

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	41,9	0,2
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	13,6	0,1
Autre personnel des services généraux	49,2	0,2
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>255,1</b>	<b>0,9</b>
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	38,4	0,1
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	4,4	0,0
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	4,6	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	3,7	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	9,4	0,0
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	1,2	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	29,4	0,1
Chef de service éducatif	139,1	0,5
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	5,9	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	1,4	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	9,3	0,0
Autre cadre de service paramédical	1,2	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,2	0,0
Autre personnel d'encadrement	6,8	0,0
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>2 233,0</b>	<b>8,2</b>
<i>Enseignement</i>		
Educateur scolaire	1,2	0,0
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	1,3	0,0
Instituteur et professeur des écoles	0,6	0,0
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	3,5	0,0
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	1,0	0,0
<i>Travail</i>		
Educateur technique spécialisé	13,5	0,0
Educateur technique	0,9	0,0
Moniteur d'atelier	6,4	0,0
<i>Education spécialisée</i>		
Educateur spécialisé y compris éducateur PJJ	865,5	3,2
Moniteur éducateur	365,6	1,3
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	10,8	0,0
Aide-médico-psychologique	222,4	0,8
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	112,0	0,4
Moniteur d'enseignement ménager	0,6	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	205,9	0,8
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	231,5	0,9
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	7,7	0,0
Instructeur de locomotion	5,4	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	10,6	0,0
Animateur social	95,5	0,4
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	67,5	0,2
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,9	0,0
Interprète en langue des signes	2,7	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
<b>Personnel médical</b>	<b>11,3</b>	<b>0,0</b>
Psychiatre	4,9	0,0
Pédiatre	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	3,1	0,0
Autre spécialiste	1,2	0,0

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
Médecin généraliste	2,2	0,0
<b>Psychologue et personnel paramédical</b>	<b>274,7</b>	<b>1,0</b>
Psychologue	68,3	0,3
Infirmier DE et autorisé	38,9	0,1
Infirmier psychiatrique	13,2	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,3	0,0
Ergothérapeute	69,2	0,3
Orthophoniste	0,2	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	0,3	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	3,8	0,0
Aide-soignant	68,5	0,3
Auxiliaire de puériculture	1,2	0,0
Autre personnel paramédical	10,8	0,0
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>35,6</b>	<b>0,1</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	3,4	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	1,9	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	6,2	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	6,4	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	2,4	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	9,3	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	6,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>3 408,2</b>	<b>12,6</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 108. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la fonction principale exercée et par type de service. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction principale exercée	SAVS	SAMSAH	Autres services	Ensemble
Personnel de direction, de gestion et d'administration	1,7	3,3	2,4	1,8
Personnel des services généraux	0,4	0,3	1,2	0,4
Personnel d'encadrement sanitaire et social	0,9	1,3	2,2	0,9
Personnel éducatif, pédagogique et social	8,0	7,5	15,9	8,2
Personnel médical	0,0	0,4	0,0	0,0
Psychologue et personnel paramédical	0,5	9,3	0,9	1,0
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	0,1	0,3	1,0	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>11,5</b>	<b>22,4</b>	<b>23,7</b>	<b>12,6</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

## *Statut du personnel dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés*

**Tableau I- 109. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le statut ou type de contrat et par sexe.  
Situation au 31 décembre 2006**

Statut ou type de contrat	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titulaire	8,4	6,5	7,0
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,1	0,3	0,3
Contractuel, vacataire, auxiliaire	0,4	1,5	1,2
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
CDI (hors emplois aidés)	87,8	86,8	87,1
CDD (hors emplois aidés)	2,1	2,9	2,7
Vacation	0,0	0,1	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,1	0,5	0,4
<b>Contrats aidés</b>			
Contrat d'avenir	0,1	0,2	0,2
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,8	1,0	0,9
Autre contrat aidé	0,2	0,3	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total estimé</b>	<b>896,0</b>	<b>2 512,2</b>	<b>3 408,2</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 110. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le statut ou type de contrat et par type de service.  
Situation au 31 décembre 2006**

Statut ou type de contrat	SAVS	SAMSAH	Autres services
<b>Fonction publique</b>			
Titulaire	7,5	4,7	3,3
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,3	0,3	0,0
Contractuel, vacataire, auxiliaire	1,2	1,4	0,3
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
CDI (hors emplois aidés)	86,5	89,1	91,6
CDD (hors emplois aidés)	2,8	2,5	1,8
Vacation	0,1	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,3	0,7	1,2
<b>Contrats aidés</b>			
Contrat d'avenir	0,2	0,0	0,0
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,9	0,6	1,6
Autre contrat aidé	0,3	0,7	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>2 831,1</b>	<b>374,6</b>	<b>202,4</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 111. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction publique ou convention collective	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	6,6	6,2	6,3
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,2	0,2	0,2
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
Convention collective nationale de 1951	17,8	24,6	22,8
Convention collective nationale de 1965	1,3	1,2	1,2
Convention collective nationale de 1966	68,3	58,9	61,4
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,1	0,0	0,0
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,3	0,1	0,2
Autre convention collective	1,3	5,8	4,6
<b>Contrats aidés</b>			
Accord d'établissement	1,4	0,8	0,9
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	2,7	2,2	2,4
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>896,0</b>	<b>2 512,2</b>	<b>3 408,2</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 112. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le statut fonction publique ou convention collective et par type de service. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction publique ou convention collective	SAVS	SAMSAH	Autres services
<b>Fonction publique</b>			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	6,6	5,3	3,8
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,3	0,2	0,0
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
Convention collective nationale de 1951	17,0	56,3	41,3
Convention collective nationale de 1965	1,1	2,5	0,0
Convention collective nationale de 1966	66,8	29,7	44,6
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,0	0,0	0,0
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,2	0,0	0,0
Autre convention collective	5,2	0,0	4,6
<b>Contrats aidés</b>			
Accord d'établissement	0,4	2,0	5,8
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	2,3	4,1	0,0
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>2 831,1</b>	<b>374,6</b>	<b>202,4</b>

**Champ** : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.